

REPUBLIC DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrice

---

MINISTERE DE L' ADMINISTRATION

TERRITORIALE ET DE LA  
DECENTRALISATION

---

PROVINCE DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE

ARRONDISSEMENT DE MESSONDO

COMMUNE DE MESSONDO

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

---

MINISTRY OF TERRITORIAL

ADMINISTRATION AND  
DECENTRALISATION

---

CENTRE PROVINCE

DIVISION OF NYONG AND KELLE

SUBDIVISION MESSONDO

COUNCIL OF MESSONDO

**FINAL DRAFT**

## Etude socio-économique de la forêt communale de Messondo.

Cellule de foresterie et de développement rural de la commune de Messondo

*avec l'appui du projet PPP FSC GTZ*

## Préface

Par cette étude socio-économique, la commune souhaite accroître la participation des villages riverains de la forêt communale à la gestion des ressources naturelles. La commune veut bénéficier du potentiel de développement de la forêt communale de manière durable tant du point de vue social, environnemental qu'économique.

La commune reste particulièrement attachée au processus de certification de la gestion durable, FSC notamment. Elle tachera donc de mettre en œuvre les recommandations majeures faites dans le cadre de cette étude.

Comme nous le verrons dans cette étude, la volonté de la commune à mettre en œuvre le volet social de l'aménagement s'est traduit notamment par le recrutement d'une ressource humaine adéquate avant même la mise en œuvre de l'aménagement.

## Acronymes

<b>AAC</b>	Assiette annuelle de coupe
<b>BEPC</b>	BREVET d'Etudes du Premier Cycle
<b>BP</b>	BUDGET Prévisionnel
<b>CA</b>	Compte Administratif
<b>CAC</b>	Centimes Additionnels Communaux
<b>CEPE</b>	Certificat d'Etudes Primaires et Elémentaires
<b>CM</b>	Comptable Matières
<b>DIC</b>	Diagnostic Institutionnel Communal
<b>ESE</b>	Etude socio-économique
<b>FC</b>	Forêt communale
<b>FEICOM</b>	Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Communal
<b>FSC</b>	Forest Stewardship Council
<b>MINATD</b>	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
<b>MINEFI</b>	Ministère de l'Economie et des Finances
<b>MINEP</b>	Ministère de l'environnement et de la protection de la nature
<b>MINFOF</b>	Ministère des forêts et de la faune
<b>PFNL</b>	Produit forestier non ligneux
<b>PNDP</b>	Programme National du Développement Participatif
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>RDPC</b>	Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais
<b>RM</b>	Receveur Municipal
<b>SDE</b>	Services Déconcentrés de l'Etat
<b>SG</b>	Secrétaire Général
<b>SOCAPALM</b>	Société camerounaise des palmeraies
<b>UFA</b>	Unités Forestières d'Aménagement

## Table des matières

1.	Introduction .....	4
2.	Objectif de l'étude .....	4
2.1.	Objectif principal: .....	4
2.2.	Objectifs spécifiques : .....	4
3.	Méthodologie .....	5
3.1.	Prise en compte des PCI.....	5
3.2.	Recherche bibliographique.....	5
3.3.	Récolte des données .....	6
3.3.1.	Réunions / Entrevues Niveau « méso ».....	6
3.3.2.	Entrevues niveau « micro » .....	6
3.3.3.	Réunion de restitution « méso » .....	8
3.4.	Matériel .....	8
4.	La commune de Messondo.....	9
4.1.	Géographie .....	9
4.2.	Généralités de la commune (issues du diagnostic institutionnel communal (DIC) [PADDL, 2008]).....	9
4.2.1.	Les activités économiques.....	10
4.2.2.	Les infrastructures sociales .....	10
4.2.3.	Etat des lieux de l'institution communale .....	11
4.2.4.	Opportunités et contraintes de développement .....	13
5.	Présentation de la zone étudiée .....	14
5.1.	Historique et situation de la forêt communale .....	14
5.2.	Climat .....	15
5.3.	Situation géologique et Pédologique.....	15
5.4.	Végétation .....	15
6.	Milieu Socio-économique .....	16
6.1.	Démographie .....	16
6.1.1.	Population.....	16
6.1.2.	Tendances démographiques .....	18
6.1.3.	Ressources humaines potentielles pour la gestion de la FC.....	19
6.2.	Infrastructures et équipements collectifs.....	19
6.2.1.	Education.....	19
6.2.2.	Santé.....	21
6.2.3.	Eau.....	21
6.2.4.	Electricité .....	22
6.2.5.	Habitat .....	23
6.2.6.	Communication .....	24
6.2.7.	Commerces.....	25
6.2.8.	Oeuvres sociales.....	25
6.3.	Organisations.....	25
6.3.1.	Organisation villageoise.....	25
6.3.2.	Associations .....	26
6.4.	Activités socio-économiques.....	28
6.4.1.	Agriculture .....	28
6.4.2.	Elevage .....	34
6.4.3.	Chasse.....	35
6.4.4.	Pêche .....	37
6.4.5.	Artisanat .....	38

6.4.6.	PFNL .....	39
6.4.7.	Exploitation illégale du bois.....	41
6.5.	Accessibilité aux marchés .....	42
6.6.	Résumé : Calendrier des activités .....	43
6.7.	Modalités d'utilisation des ressources naturelles .....	43
6.7.1.	Prise de décision.....	43
6.7.2.	Mode de représentation spatiale.....	43
6.7.3.	Modalité d'accès .....	43
6.7.4.	Sites sacrés et sites d'intérêt particulier .....	45
6.8.	Cartographie des zones d'accès traditionnelles et des terroirs villageois .....	45
6.9.	Relation avec les institutions en dehors des villages.....	47
6.9.1.	La commune .....	47
6.9.2.	La sous-préfecture .....	47
6.9.3.	Les eaux et forêts.....	47
7.	Identification des conflits potentiels .....	48
7.1.	Commune – villages.....	48
7.1.1.	Conflits d'espaces .....	48
7.1.2.	Conflits de répartition des revenus.....	48
7.2.	Conflits dans le village .....	48
7.3.	Conflits village – village .....	48
8.	La vision villageoise du projet « foresterie communale ». .....	49
8.1.	La perception.....	49
8.2.	Les peurs .....	49
8.3.	Les attentes.....	49
8.4.	Les priorités.....	49
9.	Recommandations .....	50
10.	Conclusion.....	52
11.	Contribution estimée de l'ESE au processus de certification .....	53

## 1. Introduction

L'étude socio-économique s'inscrit dans le cadre légal forestier de la République du Cameroun, elle permet de répondre aux exigences du canevas du plan d'aménagement des forêts du domaine forestier permanent et de définir les droits d'accès et d'usage des populations.

## 2. Objectif de l'étude

### 2.1. Objectif principal:

Connaître la situation socio-économique de la zone de forêt communale afin de définir les droits d'usage et de proposer des actions socio-économiques locales de qualité et viables dans le plan d'aménagement.

### 2.2. Objectifs spécifiques :

- Décrire :
  - La démographie (natifs et étrangers),
  - Les infrastructures socio-économiques existantes et les projets,
  - L'organisation sociale et institutionnelle au niveau de la commune, au niveau des villages et leurs relations,
- Recenser et cartographier les ressources naturelles utilisées par les communautés, décrire leur utilisation, transformation, commercialisation...
  - Etablir une cartographie participative de l'espace des activités traditionnelles ainsi que ses limites en identifiant les spots d'extraction (campements de chasse, pêche, champs ...) et les sites sacrés (prise de points GPS),
  - Etablir une cartographie des flux de commercialisation (décrivez les contraintes et proposez des solutions potentielles pour améliorer l'activité).
- Décrire les systèmes de production villageois, les modalités d'appropriation et les modes de gestion des terres utilisées et des ressources naturelles (identifier les sources potentielles de conflits pour les espaces et les ressources naturelles et proposer des mécanismes de gestion des conflits).
- Evaluer la perception et l'expectation des populations par rapport au processus de foresterie communale.
- Décrire le mode d'implication actuelle des populations dans le processus de foresterie communale (comités paysans forêt ou de gestion).
- Identifier des personnes qualifiées et/ou aptes à mener des inventaires floristiques et faunistiques, à travailler sur chantier forestier.

- Proposer des options d'implications des populations à la gestion de la forêt communale et de gestion participative des ressources naturelles afin de pallier aux activités d'extraction non durable.

### **3. Méthodologie**

#### **3.1. Prise en compte des PCI**

Objectif : identifier les besoins en données relatifs à certains indicateurs FSC afin d'établir la situation de référence.

L'étude socio-économique, comme moyen de vérification, peut répondre complètement ou partiellement à quelques indicateurs de certification.

Il est donc essentiel d'identifier les indicateurs concernés et de veiller à les prendre en compte lors de la récolte des données sur le terrain. Ce sont ces premiers pas qui guident vers une certification.

Les indicateurs concernés sont (à partir des PCI adaptés au Cameroun par Smartwood, 2007) :

- 2.1.2 Les documents existent qui décrivent les droits coutumiers, les droits d'usage des ressources forestières ainsi que les baux et conventions.
- 2.2.1 Les communautés locales (ou autres parties prenantes) qui bénéficient de droits d'usage ou fonciers, légaux ou coutumiers sont identifiées et listées.
- 2.2.2 Les impacts probables des opérations de gestion forestière sont évalués.
- 3.1.1 Les peuples autochtones ayant des droits coutumiers ou légaux sur la terre et sur les ressources forestières sont identifiés dans un document. Des zones spécifiques sont cartographiées.
- 3.2.1 Les impacts négatifs de la gestion forestière sur les droits fonciers ou d'usufruit des communautés autochtones sont identifiés.
- 3.2.2 Les mesures correctives à ces impacts négatifs sont proposées et documentées.
- 3.3.1 Les sites à valeur culturelle, économique, écologique ou religieuse particulière pour les peuples autochtones, ou d'autres sections des communautés locales, sont identifiés et matérialisés sur le terrain.
- 3.3.4 Des processus de protection de tels sites sont identifiés et proposés.
- 4.1.1 Les emplois et opportunités de sous-traitance sont proposés prioritairement aux communautés locales.

#### **3.2. Recherche bibliographique**

Objectif :

Obtenir de l'information économique, sociale, environnementale et/ ou liée au développement de la zone concernée.

Sources d'information pertinentes :

- Etudes socio-économiques existantes car réalisées sur certains villages dans un autre contexte (UFA, Forêts communautaires...)
- Rapports des ONG locales,... (voir bibliographie)

### **3.3. Récolte des données**

#### **3.3.1. Réunions / Entrevues Niveau « méso »**

##### Réunion au niveau communal

###### Objectifs :

- Décrire le contexte socioéconomique global de la commune
- Identifier des situations de conflits existant et/ou potentiels avec les villages concernées par la FC.
- Identifier les projets, les activités menées par la commune dans les zones concernées.
- Obtenir de l'information de base sur les villages et la population.

##### Rencontre des autorités administratives

###### Personnes ciblées :

- Sous-préfet
- Délégué départemental MINFOF
- Chef de poste (MINFOF, Aménagement, Santé, Enseignement,...)
- ONG, projets,...

###### Objectifs :

- Formaliser l'étude socio-économique
- Intégrer le ministère au processus d'aménagement des forêts communales.
- Identifier des situations de conflits existant et/ou potentiels avec les villages concernées par la FC.
- Récolter toute info pouvant s'avérer être pertinente.

#### **3.3.2. Entrevues niveau « micro »**

##### *Réunions de village (en veillant à la représentativité de tous les acteurs)*

Thèmes abordés:

###### **Séance 1 :**

Sensibilisation au processus d'aménagement et de gestion des forêts communales

Pourquoi une étude socio-économique

Intérêt des populations à participer à cette étude

Jeux de questions-réponses...

###### **Séance 2**

- Historique et démographie du village
- Organisation sociale, prise de décisions, groupements,...
- Relation avec les institutions hors village

- Infrastructures

### **Séance 3**

- Consommation des ressources naturelles et flux de commercialisation
- Identification d'acteurs « clés »

Acteurs possédant une expertise spécifique et dont le savoir peut apporter des informations essentielles à la compréhension de l'environnement socio-économique d'un village (en matière environnementale, de micro-project,...)

- Modalités d'accès aux espaces
- Systèmes de production traditionnels

### **Séance 4**

- Perception et perspectives de la foresterie communale
- Impacts positifs et négatifs de l'exploitation forestière
- Activités de développement, contraintes et possibilités.
- Identification des ressources humaines potentielles pour les travaux d'aménagements de la forêt communale.

#### *Entretien Conseil villageois*

Modalités d'accès aux ressources

#### *Entretien informel*

Etant donné la nature hétérogène des villages et le rejet de non natifs lors des réunions de village, il a été souligné le besoin de tenir des réunions informelles avec ceux-ci.

#### *Entretiens avec les acteurs clé*

Ces entretiens permettent de compléter l'information recueillie lors des séances communes

#### *Cartographie participative*

- Collecter l'information spatiale / distance liée aux activités d'extraction des ressources naturelles. (Lieu dit, nom des rivières, sites de production agricole, de pêche, de chasse, de récolte des PFNL...)
- Identifier le mode ou les modes de représentation spatiale.



*Figure 1. Cartographie participative*

- Identifier les limites spatiales des activités du village

*Géo référencement des principaux sites d'activités*

Avec l'aide des acteurs « clés » ou des guides désignés par les autorités traditionnelles, géo référencer les sites d'intérêt identifiés lors de la cartographie participative.

**3.3.3. Réunion de restitution « méso »**

Objectif : Confronter les données récoltées sur le terrain avec celles obtenues lors de la première réunion au niveau municipal notamment en matière d'identification des conflits et des opportunités de développement que la commune pourrait offrir.

Cela permet d'ouvrir des débats entre les élus communaux et les populations sur des problématiques jusque-là non identifiées.

Réunion tenue à Messondo (voir liste des participants et Powerpoint en annexe 1)

**3.4. Matériel**

- Guide d'interview semi structuré
- Bloc note
- Bics et crayons
- Chemises plastiques
- Papier Flip chart pour cartographie participative
- Feutres de couleur
- GPS
- Appareil photo
- Moyen de déplacement

## 4. La commune de Messondo

### 4.1. Géographie

La commune de Messondo est située dans la Province du centre à son extrémité Ouest, elle fait partie du département du Nyong et Kellé.

La commune est entourée par les communes suivantes :

Au Nord : Ngwei, Pouma, Biyouha

A l'Est : Eseka

Au Sud : Lolodorf, Bipindi

A l'Ouest : Lokoundje, Edea

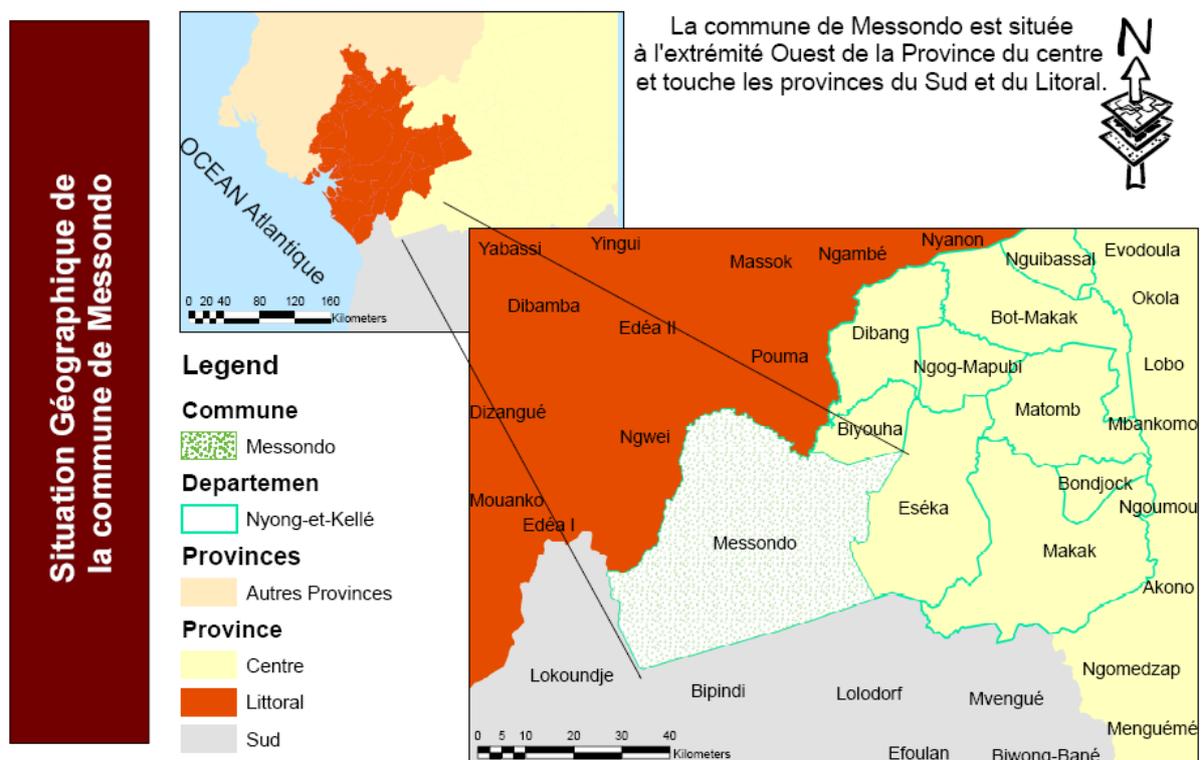


Figure 2. Carte de la situation géographique de la commune de Messondo

La commune d'une surface totale de **2065 km<sup>2</sup>** (la plus grande commune du Nyong et Kellé) est traversée de part en part par le Nyong sur une distance de 60 km environ.

Elle compte 49 villages pour une population de 26000 habitants

### 4.2. Généralités de la commune (issues du diagnostic institutionnel communal (DIC)) [PADDL, 2008]

Population : 26 000 habitants selon les données de la commune

Ethnies : Bassa, Bakola,...

Principaux lignage Bassa : Ndobessol, Bajob

Nombre de groupement : 4 cantons

Nombre de villages et chefferies : 49 villages / 49 chefferies

#### **4.2.1. Les activités économiques**

Elles sont organisées autour de plusieurs domaines :

- **L'agriculture** marquée par des cultures de subsistances telles que le manioc, les ignames, le plantain. Le palmier à huile qui est une culture de rente est cultivé et exploité par une filiale de la SOCAPALM installée dans l'arrondissement de Messondo ;
- **L'élevage** à petite échelle des porcs et des chèvres ;
- **La pêche** artisanale dans le fleuve Nyong qui traverse la région ;
- **Le commerce** des produits vivriers et manufacturés est développé autour de la gare ferroviaire ;
- **Les activités de transport** sont organisées autour du transport à moto dans la zone urbaine. Les villages environnants ainsi que les grandes métropoles (Yaoundé et Douala) sont reliés uniquement par le train ;
- **Les activités forestières** sont assez denses : elles sont marquées par la présence de 2 UFA dans la région, 2 forêts communautaires qui sont exploitées, et des coupes sauvages de bois ;
- **Les services** : 1 établissement de micro finance et 2 motels.

#### **4.2.2. Les infrastructures sociales**

Elles sont les suivantes :

- **Les écoles** : 02 écoles maternelles au centre urbain, 38 écoles primaires réparties dans le centre urbain et les zones rurales ;
- **Les infrastructures de santé** : 1 centre médical d'arrondissement au centre urbain, 1 hôpital catholique, 1 hôpital protestant, 5 centres de santé intègres, 4 cases de santé réparties dans les villages;
- **Les réseaux** de AES-SONEL en ville et dans certains villages ;
- **La télécommunication** : réseau ORANGE au centre urbain et dans certains villages, et réseau MTN instable au centre et dans les périphéries.

### 4.2.3. Etat des lieux de l'institution communale

#### 4.2.3.1. Le conseil municipal

Le conseil municipal est composé de 25 membres, dont quatre femmes, tous issus du parti RDPC. La composition socio professionnelle du conseil est très diversifié et l'on retrouve des universitaires, des fonctionnaires retraités et en service, des opérateurs économiques et des planteurs à des proportions sensiblement égales.

Seuls trois conseillers seulement y compris le Maire vivent dans la localité de Messondo. **Ce phénomène se traduit en un déficit de communication entre les conseillers et la base qu'ils sont censés représenter.**

Le conseil municipal se réunissait deux fois par an.

Le conseil municipal est structuré en trois commissions:

- la commission des finances, chargée des questions financières en recettes et en dépenses ;
- la commission des affaires sociales, chargée des questions relatives à la vie sociale, à l'amélioration des conditions de vie, à la promotion des activités sportives et culturelles, à la scolarisation des jeunes et à la prévention des maladies;
- la commission des grands travaux en charge des questions liées aux infrastructures communales. Elle se charge également du suivi des réalisations effectuées conformément aux engagements pris dans le plan de campagne et dans le futur plan de développement communal.

#### 4.2.3.2. L'exécutif communal

A la tête de l'exécutif, nous avons un Maire assisté de deux adjoints (le 2<sup>ème</sup> Adjoint est une femme).

- Le Maire est un ex cadre de la SNEC en retraite, et assure la permanence à la commune ;
- Le Premier adjoint est cadre de la CNPS en fonction à Yaoundé ;
- La Deuxième adjointe est cadre aux impôts en fonction à Douala.

En dehors du Maire, tous les adjoints résident à l'extérieur du territoire communal, ce qui pose un problème de proximité des membres de l'exécutif malgré l'existence d'un arrêté municipal qui répartit les tâches entre eux.

De façon spécifique les tâches sont réparties de la manière suivante :

1) Le Premier Adjoint est responsable :

- du suivi des recouvrements de l'impôt libérateur sur l'ensemble du territoire de la commune ;
- du suivi des travaux d'infrastructures, d'entretien et de réfection entrepris par la commune ;
- du suivi des questions relatives aux chefferies traditionnelles et à la culture ;
- du suivi des dossiers des contentieux de la commune ;
- du suivi des dossiers des permis de bâtir et des marchés périodiques ;

- du suivi de la préparation du budget communal et du compte administratif ;
- du suivi de l'exécution des délibérations du conseil municipal ;
- du suivi des dossiers du personnel auprès de la CNPS (allocations familiales et pension vieillesse) ;
- de la préparation des réunions de concertation entre le Maire et ses deux adjoints d'une part et entre l'exécutif communal et le personnel de la commune d'autre part.

2) Le 2<sup>ième</sup> Adjoint est responsable :

- de l'étude de tous les dossiers des contribuables de la commune (patentes, licences et autres taxes) ;
- de l'Etat civil (mariages, naissances, décès et toutes les autres pièces relatives à l'état civil) ;
- de la relation avec les ONG ;
- des affaires sociales (associations, handicapés, santé, éducation) ;
- du suivi des recouvrements des licences et patentes des grandes sociétés implantées à Messondo.

#### **4.2.3.3. Le personnel communal**

La commune de Messondo dispose d'une équipe de 08 agents permanents et 04 agents temporaires en voie de recrutement.

En 2006, le montant annuel des salaires a été de 10.269.516 FCFA. Le salaire du personnel est régulièrement versé, ainsi que les cotisations CNPS.

De façon spécifique, les services de la commune sont organisés autour d'un secrétaire général, placé sous l'autorité du Maire, et qui coordonne toutes les activités des différents services :

- le service des affaires administratives, de l'état civil et de l'informatique ;
- le service des finances et de la comptabilité ;
- le service d'assiette fiscal ;
- le service de la foresterie communale;

Ce service compte actuellement 3 ressources humaines :

Un chef de cellule : futur ingénieur forestier

Un technicien forestier

Un responsable du volet social de l'aménagement forestier

Le statut, les rôles et responsabilités de ces ressources ne sont pas encore clairement défini et doit l'être dans un avenir proche pour s'assurer de la stabilité du service.

Ce service dont les actions concernent directement les villages riverains de la forêt communale sera amené à travailler pour le développement rural (agriculture, élevage,...) et la prévention, lutte contre le VIH SIDA.

- le service d'hygiène, de salubrité et de l'environnement ;
- du service technique, des projets et de la coopération.

#### **4.2.4. Opportunités et contraintes de développement**

##### **4.2.4.1. Les opportunités**

A première vue, la commune dispose de quelques opportunités pour son développement à savoir :

1. La proximité de la ville avec le chemin de fer ;
2. Une forêt communale classée en cours d'aménagement;
3. Une zone touristique diversifiée où l'on retrouve les éléphants et les gorilles en forêt, les chutes d'eau du Nyong et le Mont NDIGBA ;

##### **4.2.4.2. Les contraintes**

Parmi les contraintes au développement identifiées lors du DIC, ont été identifiées :

- L'incivisme fiscal de la population ;
- L'enclavement des villages périphériques par le mauvais état des pistes ;
- Les luttes politiques entre les élites.

## 5. Présentation de la zone étudiée

### 5.1. Historique et situation de la forêt communale

Les premières traces administratives de la forêt communale de Messondo en notre possession remonte au 29 décembre 2005, date de la réunion de la commission de classement.

La forêt communale classée par le décret de classement n°2006/Présence899/PM du 4 octobre 2006 a une superficie reconnue de 16 864 hectares. Une évaluation parallèle de la superficie par le système d'information géographique a révélé une surface totale de 15496 ha [GFW, 2007].

Les élections législatives communales de 2007, ont permis la nomination d'une nouvelle équipe communale.

La commune a signé une convention de partenariat avec le PPP FSC GTZ en 2007 afin d'être appuyé techniquement pour le processus d'aménagement et de gestion de la forêt communale.

Il est apparu également d'après les limites communales [Helvetas, 2004] qu'une petite partie de la forêt communale (environ 500 ha) classée serait située dans la commune d'Eseka. Des recommandations de gestion seront faites spécifiquement pour cet espace.

Elle est également située à proximité des unités forestières d'aménagements (UFA) 00-003 et 00-002.

La forêt communale est située à proximité d'Eseka et de la nationale reliant cette même ville à Lolodorf.

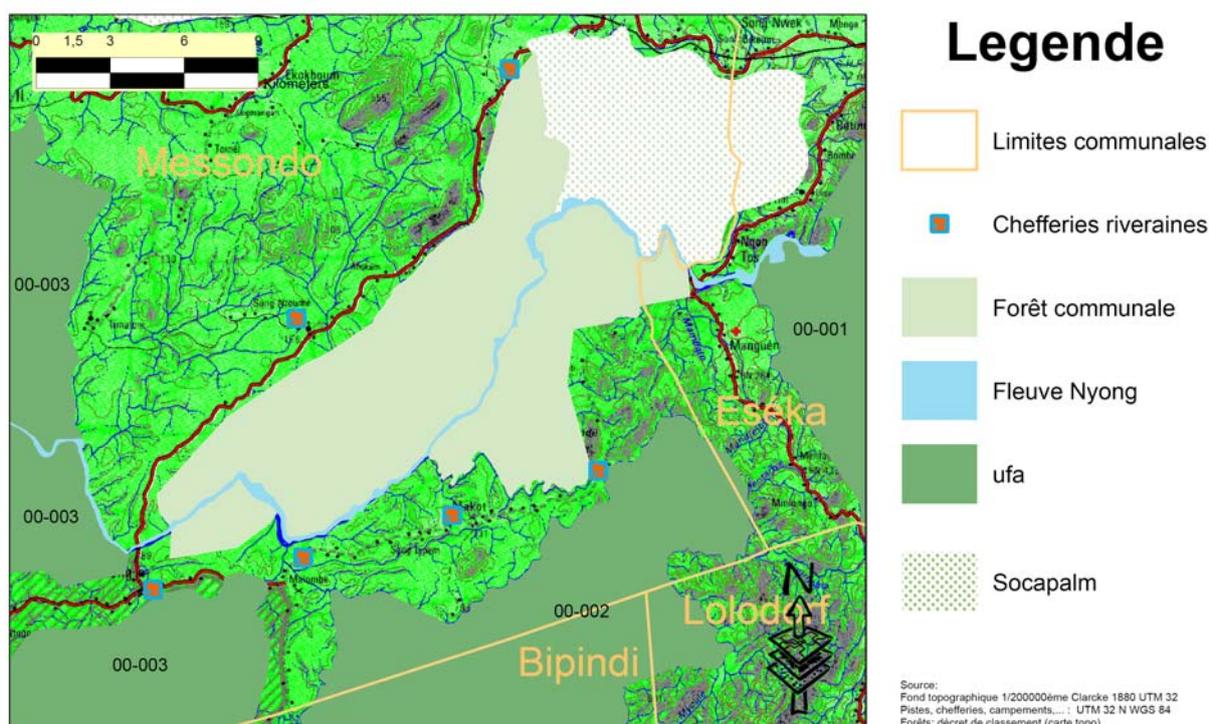
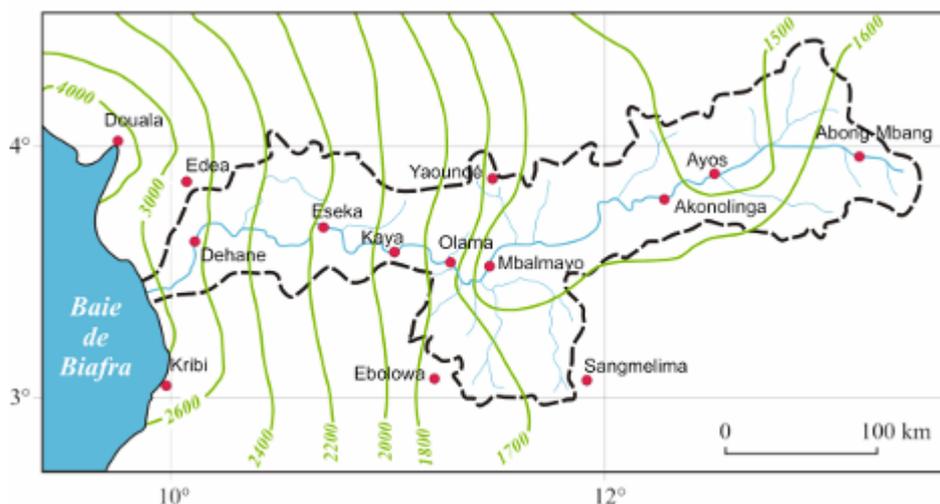


Figure 3. Carte de la situation de la forêt communale de Messondo ; affectations forestières, chefferies riveraines et limites communales.

## 5.2. Climat

Le climat de la commune est un climat équatorial de type guinéen caractérisé par 4 saisons:

- une petite saison sèche de juillet à août;
- une grande saison de pluie qui court de mi-août à mi-novembre;
- une grande saison sèche qui s'étale de mi-Novembre à mi-Mars;
- une petite saison de pluie de mi-mars à juin.



C'est un climat fortement humide avec une humidité relative supérieure à 82 % durant toute l'année. La pluviométrie varie entre 2000 et 2300mm de pluies par an.

## 5.3. Situation géologique et Pédologique

La carte pédologique du Cameroun oriental 1/ 1 000 000ème nous révèle la couverture de l'espace par des sols ferrallitiques typiques brun à jaune sur des roches acides.

## 5.4. Végétation

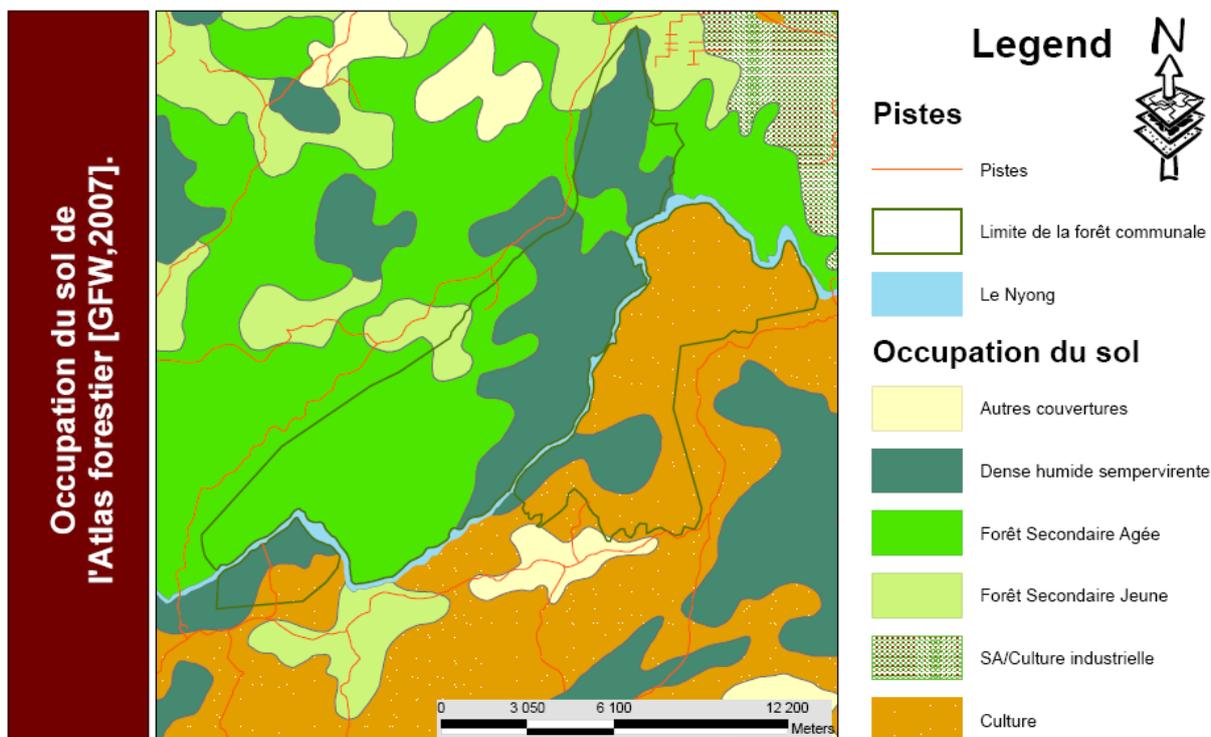


Figure 4. Carte de la couverture végétale [GFW, 2007].

D'après ces données, le bloc Est de la forêt communale serait constitué essentiellement de zones de culture. Au vu des observations de terrain, on aura tendance à y associer une zone de forêt dense humide sempervirente à secondaire âgée en dehors des espaces à proximité des villages où le degré d'anthropisation est élevé. L'analyse des images satellitaires a vérifié nos constatations sur le terrain. Les abords des pistes sont bien entendu cultivés.

## 6. Milieu Socio-économique

La forêt communale est entourée par 6 villages riverains : Ngongos, Song Ntoume, Song Mbong, Song Lipem, Makot, Bodi.

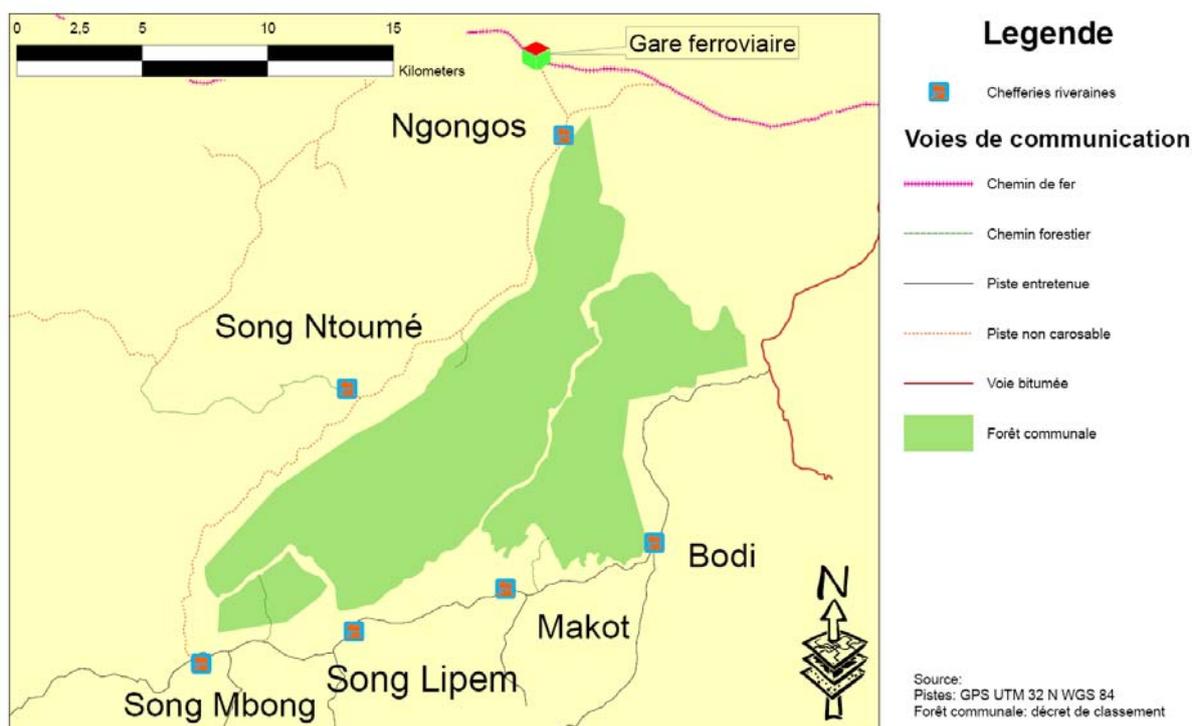


Figure 5. Carte dénomminative des villages riverains et tissus des voies de communication

### 6.1. Démographie

#### 6.1.1. Population

La population a été estimée concession par concession en fonction de 5 classes d'âge et en prenant en compte le caractère résident ou non résident des populations.

Tableau 1. Nombre d'habitants estimés par village (résidents et non-résidents)

Nom du village	Nombre d'individus
Song Lipem	160
Bodi	162
Song Mbong	555
Makot	684
Ngongos	300
Song Ntoulé	400

Nous voyons ici que les villages concernés sont d'importance différente en terme démographique, les villages de Song Mbong et Makot comptent le plus de ressortissants.

Les communautés sont constituées essentiellement de Bassa, de Bakolas mais également de Yabassi, Bamenda (ethnie généralement assimilée aux personnes d'origine anglophone), Bulu-Beti, Haoussa et Bamiléké. La présence de ces autres ethnies s'explique notamment par l'attrait du gain que constitue la coupe illégale du bois peu contrôlée dans cette région et le travail dans les palmeraies. On trouvera en bord de piste les camps de travail le long des grandes palmeraies.

L'ethnie Bakola est présente autour de la forêt communale, elle est le peuple autochtone de cette zone (Song Mbong, Song Lipem, Makot sont les plus concernés). Elle vit en retrait des autres ethnies car leurs individus sont encore sévèrement discriminés (considération sociale faible, accès à l'éducation freiné de part la condition,...).

Les Bassa ont des liaisons familiales fortement marquées entre les villages, on trouvera les individus d'un même lignage dans plusieurs villages (voir tableau 2).

Tableau 2. Présence lignagère dans les villages riverains de la FC.

Nom des lignages	Village					
	Bodi	Makot	Ngongos	Song Bong	Song Lipem	Song Ntoumé
Badje					Présence	
Badjob			Présence	Présence		Présence
Likol						Présence
Log enga				Présence		
Log hond					Présence	
Log kombi				Présence		
Log ndiga	Présence					
Log ndongo				Présence		
Log ntog		Présence				
Log seâ		Présence				
Log bayeg	Présence					
Log bilaga					Présence	
Log kwala				Présence		
Log magan						Présence
Log ndiga				Présence		
Log ndog			Présence			Présence
Log njamba	Présence					
Log pagal			Présence			Présence
Log soo					Présence	
Nyambong			Présence			Présence
Yawwang				Présence		
<b>Nombre de lignage par village.</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>6</b>

### 6.1.2. Tendances démographiques

Le graphique ci-dessous fait ressortir l'importance du nombre d'individus non-résidents par village. Song Lipem compte plus d'individus non résidents que résidents.

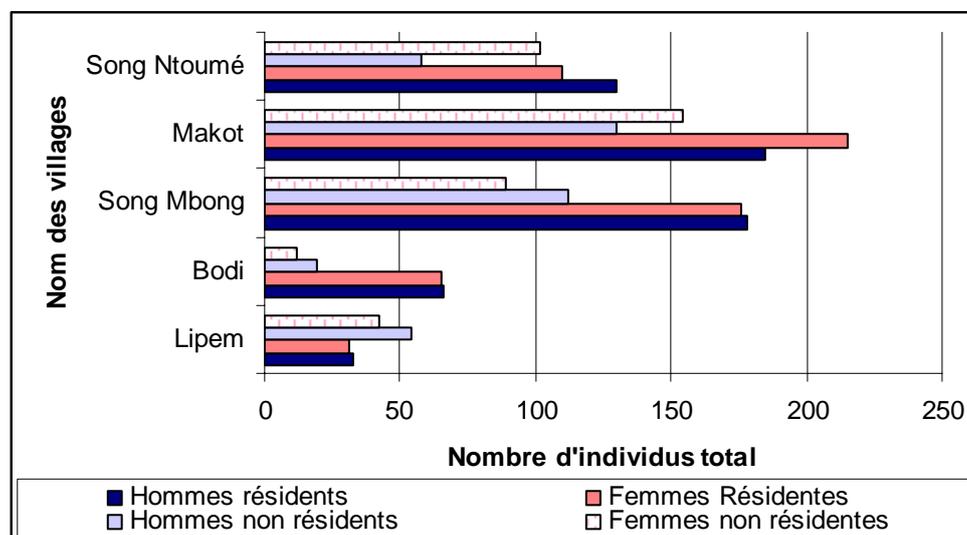


Figure 6. Graphique du nombre d'individus par village par sexe et statut de résidence.

Si l'on se penche sur la répartition des individus par classe d'âge et par statut de résidence, la plupart des villages ont un graphique similaire à celui ci-dessous.

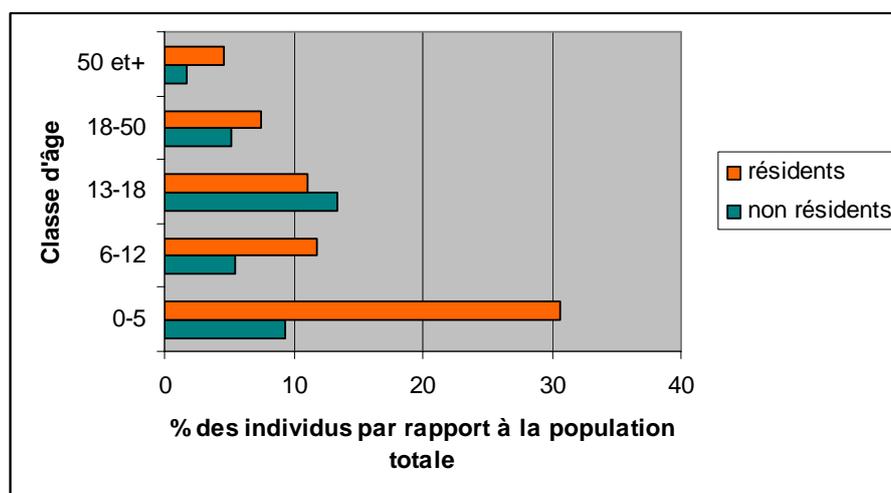


Figure 7. Graphique du pourcentage d'individus par classe d'âge et par statut de résidence pour le village de Song Mbong.

L'exode rural touche essentiellement la classe d'âge 13 – 18 ans ce qui s'explique notamment par le besoin des individus de ces classes à quitter le village afin de poursuivre leur formation à la ville.

### 6.1.3. Ressources humaines potentielles pour la gestion de la FC

Les missions de terrain ont permis d'identifier le potentiel humain des villages pour un travail dans la forêt communale. La zone compte d'anciens travailleurs en concession forestière et sur les ventes de coupe antérieurement situées à proximité (exemple : la zone au Nord de Song Ntoumé).

Les Bakolas ont également montré un fort intérêt pour le travail d'identification des essences forestière et de la faune lors des différents inventaires à réaliser.

## 6.2. Infrastructures et équipements collectifs

### 6.2.1. Education

L'éducation des enfants au village n'est envisageable que pour certains des 6 villages. Tous les villages ne bénéficient pas d'une infrastructure et de ressources humaines compétentes pour enseigner. Les distances à parcourir entre les villages étant longues, il est peu envisageable de réunir les enfants d'origine villageoise différente à moins que ceux-ci s'installent dans un village voisin pour la semaine de cours.

Tableau 3. Education et infrastructures.

Village	Ecole	Nombre de classes	Nb Garçons	Nb filles	Niveau max	Etat
Ngongos		6	46	40		Délabré
Song Ntoumé						Non fonctionnel
Song Mbong	Primaire	3	20	10	Cycle complet	Délabré
Song Mbong	CES	2	20	2	5ème	Moyen
Song Mbong	Alphabétisation	1				
Song Lipem		6	13	17		
Bodi		6	27	30	CM2	Moyen
Makot		6	20	25	Cycle complet	Délabré

On observe un phénomène d'exode rural de la jeunesse intense dans le village de Song Ntoume notamment où les enfants sont contraints à se rendre à Eseka pour suivre une éducation minimale. Ce qui engendre un coup non négligeable pour les parents qui ne voient plus leurs enfants et sont en déficit de main d'œuvre familiale pour l'entretien des champs et des cultures.

Les enfants des autres villages doivent parcourir de longue distances (parfois 2 heures de marche) pour arriver sur le lieu d'enseignement (cela est notamment du au fait que les habitations se situent de part et d'autre de la piste et que les villages s'étalent sur des kilomètres).

La qualité des bâtiments est parfois vétuste et est un réel danger pour les enfants et pour le maître (voir figure 8), la stabilité structurelle est mise à mal.



Figure 8. Classe à Ngongos .

A Song Mbong, la gestion communautaire des RFA a permis d'acheter le matériel nécessaire à la réalisation du toit de l'école.



Figure 9. Classe de 5ème de Song Mbong .

Les ressources humaines affectées par l'état aux postes de maître d'école sont pour la plupart logé à Eseka à défaut d'habitation disponible dans les villages. Les parents d'élèves sont parfois dans l'obligation de se cotiser afin d'assurer l'éducation de leurs enfants soit par l'intermédiaire d'un comité de parents d'élèves ou par un comité de développement (cas de Song Mbong). La commune prend également en charge un maître d'école dans le village de Song Lipem, ce qui est non négligeable.

Tableau 4. Prise en charge du corps enseignants

Villages	Etat	Comité des parents d'élèves	Comité de développement	Commune	Nombre d'enseignants
Ngongos	1	1			2
Song Ntoumé					0
Song Mbong	3	1	2		6
Song Lipem	1			1	2
Bodi	3				3
Makot	1	1			2

### 6.2.2. Santé

Seuls les villages de Song Mbong et Song Lipem dispose respectivement d'un centre de santé intégré et d'une case toutes deux non fonctionnelles. A Song Mbong, l'infirmier affecté n'est pas en poste et les médicaments ne sont pas disponibles.

Tableau 5. Etat des infrastructures de santé et fonctionnement

Village	Type	Financement	Fonctionnalité
Ngongos			
Song Ntoumé	Case	Exploitant forestier	Non fonctionnel
Song Mbong	CS intégré	Etat	Un infirmier affecté mais pas en poste
Song Lipem	Case		Non fonctionnel
Bodi			
Makot			

Les populations des villages riverains dépendent en grande partie de la pharmacopée traditionnelle pour se soigner. Les visites médicales à Eseka sont réservées aux cas extrêmes.

L'axe Song Mbong - Makot – Eseka de par sa qualité permet des flux commerciaux et fait notamment apparaître le commerce ambulante de médicaments.

Tableau 6. Importance estimée de la pharmacopée pour les villages riverains de la forêt communale.

village	Pharmacopée traditionnelle	Vendeurs ambulants	Centre de santé
Song Lipem	20%	75%	5%
Bodi	75%	-//-	25%
Ngongos	90%	-//-	10%
Song Ntoume	80%	-//-	20%
Makot	60%	15%	25%
SongMbong	30%	50%	20%

### 6.2.3. Eau

Le nombre de forages dans les villages est faible et au vu de la disposition des habitations le long des axes routiers, les villageois doivent parfois parcourir de longues distances pour les atteindre. La préférence est alors rejetée vers les sources naturelles en forêt, plus proches.

La distance parcourue pour atteindre ces points d'eau varie de 500 mètres à 2 kilomètres du lieu d'habitation.

Tableau 7. Forages et contributeurs

Village	Type	Nombre	Financement	Fonctionnement
Ngongos	Forage	2	Privé	Ok
Song Ntoumé	Forage	1	Etat	Ok
Song Mbong	Forage	1	BIP	Ok
Song Mbong	Forage	1	Coopération japonaise	Ok
Song Lipem	Forage	1	Allemagne	Ok
Bodi				
Makot				



Figure 10. Forage aménagé à proximité de la gare ferroviaire riveraine de Ngongos .

#### 6.2.4. Electricité

Les lampes tempêtes et lampes torches sont les plus utilisées. Les groupes électrogènes appartiennent pour la plupart à des privés. C'est un luxe peu accessible qui exige pour fonctionnement un approvisionnement en carburant au coût élevé.

Tableau 8. Sources d'électricité dans les villages.

Village	Type	Nombre	Financement	Fonctionnement
Ngongos	Générateur	2	Privé	RAS
Song Ntoumé	Générateur	1	Etat	Non fonctionnel
Song Mbong	Générateur	7	Privé	RAS
Song Lipem	Générateur	3	Privé	RAS
Bodi	Générateur	4	Privé	RAS
Makot	Générateur	5	Privé	RAS

Le village de Song Ntoumé possède un générateur pour le village. Le réseau qui avait été installé n'a jamais été entretenu et n'est actuellement plus fonctionnel. Un projet de réfection et d'expansion du réseau avait été imaginé mais laissé de côté à défaut de moyens.

### 6.2.5. Habitat

La construction est traditionnelle et rustique, elle est réalisée en terre battue à l'aide d'une structure à base de matériaux ligneux. On observe à Bodi une évolution de l'habitat vers des bâtiments dont la plus petite unité de construction est la brique de terre compactée.

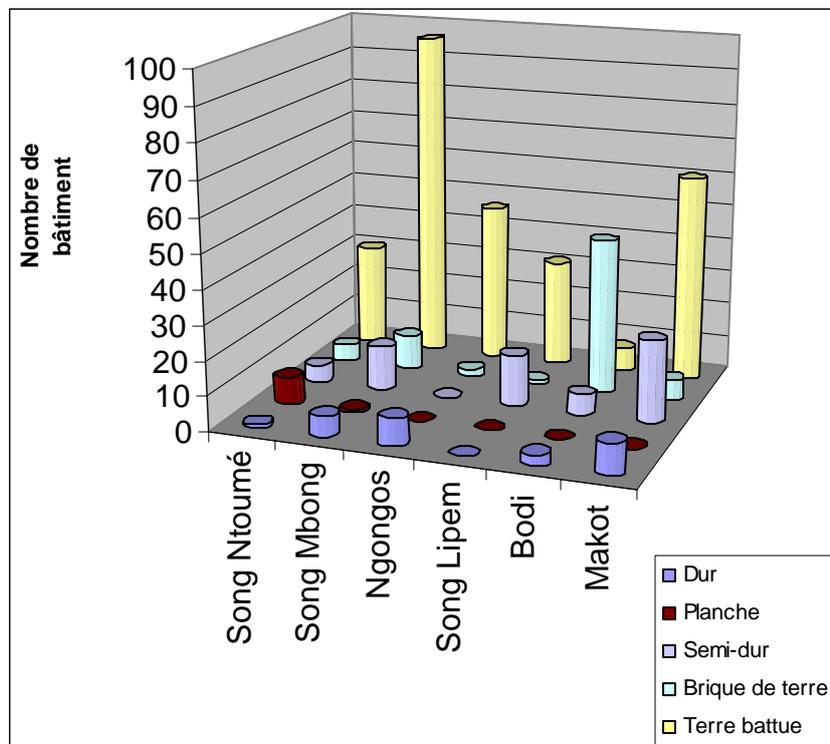


Figure 11. Nombre de bâtiments en fonction du village et du type d'habitat.

Le bois est très peu utilisée pour la construction villageoise comme le bambou mais sont tous deux utilisés pour la réalisation des structures des maisons en terre battue.



Figure 12. Chantier pour un construction en terre battue .

Les constructions des campements de travailleurs des palmeraies peuvent être quant à eux majoritairement constitués de bois peu durable (essence secondaire de bois blanc).



*Figure 13. Maisons des employés de la Socapalm à l'entrée de Ngongos .*

## **6.2.6. Communication**

### **6.2.6.1. Réseau routier et ferroviaire**

Les routes de la zone sont des pistes forestières souvent en mauvais état et non entretenues, elles sont donc marquées par une faible circulation. L'accès de certains villages (Song Ntoume notamment) n'est possible qu'à pieds ou à moto. Seuls les villages de Bodi, Makot et Song Lipem sont reliés au goudron par un axe carrossable entretenu par l'exploitant forestier de l'UFA 00-002.

L'état de certains ponts est pitoyable et nécessite une intervention de la commune en association avec les villages concernés.



*Figure 14. Etat général des voies de communication*

Cet accès général difficile entrave l'écoulement des produits agricoles vers les marchés locaux et freine le développement économique des villages dont les activités principales sont la production agricole comme nous le verrons plus loin dans ce même document.

Notons que le village de Ngongos est situé à proximité d'une gare ferroviaire et profite du potentiel de la ligne Douala Yaoundé.



*Figure 15. Gare de Bidjoka à proximité de Ngongos*

### **6.2.6.2. Téléphonie**

Les moyens de communication téléphoniques sont inexistants.

### **6.2.7. Commerces**

Comme mentionné ci-dessus, le village de Ngongos a la chance d'être situé à proximité d'une gare ferroviaire où les échanges commerciaux sont plus propices. Les autres villages disposent de petits commerces chez l'habitant qui fournissent les biens de première nécessité.

### **6.2.8. Oeuvres sociales**

Les villages ne disposent pas de structures d'accueil pour les étrangers. Le chef ou les villageois offre le toit.

## **6.3. Organisations**

### **6.3.1. Organisation villageoise**

L'organisation dans les villages tourne autour du chef de village qui a comme supérieur le chef de Canton.

Traditionnellement le conseil du village est nommé « comité des sages » et traite des problèmes organisationnel et comportementaux au sein du village.

Le chef de village de Song Mbong est également chef du canton « Yabii ». Les villages riverains de la forêt communale faisant partie de ce canton sont Song Mbong, Song Lipem, Makot, Bodi. Song Ntoumé et Ngongos font partie du canton Ndog bessol.

Il existe des comités de gestion dans les villages de Song Mbong, Song Lipem, Makot, Bodi pour la gestion de la RFA mais également à Song Ntoumé anciennement riverain d'une vente de coupe (la fonctionnalité de ce comité a besoin d'être renforcée).

## 6.3.2. Associations

### 6.3.2.1. Groupes d'intérêts économiques

Les groupes d'intérêts économiques se focalisent principalement sur le développement de l'agriculture vivrière et de rente (particulièrement le palmier) et en moindre mesure de l'élevage. Le niveau de fonctionnement varie, sur l'ensemble des GIC, 6 sont pleinement fonctionnels.

Tableau 9. GIC agricole et d'élevage

Village	Intitulé	Statut	Niveau de fonctionnement 0 = faible 4 = élevé	Responsable
Ngongos	Log penda	Association	4	Nsas Paul
Ngongos	Association Femme choisie	Association	4	Mme Ntep
Ngongos	Log Ndog	Association	4	M Hooba D.
Ngongos	Union des jeunes de Ngongos	Association	4	M Penda N.
Ngongos	Débrouillards	Association	2	M Ntikoyoi
Ngongos	Union des femmes de Ngongos	Association	3	Mme Nguen J.
Ngongos	GICAN	GIC	4	M Nkoum
Ngongos	GIC DANGONGOS	GIC	3	Mme Batoum E.
Ngongos	GIC Avenir	GIC	3	M Nmbamat
Ngongos	GIC ASAFRO	GIC	3	M Nguidjol R.
Song Ntoume	GIC Bayanack	GIC	3	M Sohna B.E.
Song Mbong	Femmes paysannes de Song Mbong	GIC	2	Mme Nsoga T.
Song Mbong	CAPE	GIC	2	Rev. Song Jean E.
Song Mbong	Essayons	GIC	2	Mme Biiya Micheline
Song Lipem	Association des cultivateurs de Song Lipem	Association	3	Simb daniel
Song Lipem	Association pour les jeunes solidaires	Association	3	M Tchek G
Song Lipem	Agriculture, pêche artisanale, élevage	GIC	0	M Ahoue
Song Lipem	Jamas	GIC	3	M Song Jules
Song Lipem	FOIRE	GIC	1	Ekombo Ndjeng
Song Lipem	ALIAS Agricole	GIC	4	Tonye E.
Song Lipem	Union Agricole Fait la Force	GIC	4	M Biloa
Bodi	Association des femmes rurales	Association	4	Mme Gwodog Odile
Bodi	Gic Manioc	GIC	4	Billayo Bernard
Makot	Gic Concorde	GIC	4	Ngouvé Emmanuel
Makot	Action Force 1	GIC	4	Mme Nouck
Makot	Action Force 2	GIC	4	Mme Gombi
Makot	Action Force 3	GIC	4	Biiga Delphine

Malgré la proximité au Nyong, aucun GIC ou association ne s'est concentré véritablement sur le développement de la pêche ou sur la valorisation des produits issus de la forêt.

### 6.3.2.2. Groupes de solidarités

Les tontines et groupes d'entraide sont bien présents dans les villages et sont de plus extrêmement fonctionnels. C'est un système qui a fait ses preuves et qui est parfaitement assimilé et usité.

Tableau 10. Tontines et groupes d'entraide à grande fonctionnalité

Village		Intitulé	Statut	Niveau de fonctionnement 0 = faible 4 = élevé	Responsable
Ngongos	AFDN		Association	4	Mme Alice
Ngongos	Likol		Association	4	Ngo Mbege Daura
Ngongos	Filles Likol		Association	4	Mme Pascal Lydie
Song Mbong	Log Enga		Association	3	Mme Hagbe B.
Song Mbong	Log Kombi		Association	3	M Mbila J.
Song Mbong	Log Kwala		Association	3	Mme Veuve Hagba C.
Song Mbong	Ndogbessol		Association	3	Mme Ngue A.
Bodi	RAFFEBO		Association	4	Gwodog François
Bodi	Cher ami		Association	3	Gwodog François
Makot	AFEDYNS		Association	4	Mme Gombi
Makot	Association des personnes de 3ème âge		Association	4	Agbe Emmanuel
Makot	Association des handicapés		Association	4	Nsoga Dieudonné
Makot	Association des orphelins		Association	4	Mme Gombé
Makot	Association des désérités		Association	4	Mme Biiga Delphine
Makot	Association des Pygmées		Association	4	Mme Moudlen M.
Makot	Association des chefs traditionnels		Association	4	Feu Gombi

### 6.3.2.3. Initiatives de lutte contre le HIV/SIDA

Il existe dans les villages des comités de lutte contre le VIH Sida. Des pères éducateurs ont été formés dans certains villages. Ils sensibilisent les jeunes et mettent à leur disposition des moyens de contraception.

Une ressource humaine de la commune de Messondo a suivi une formation de la GTZ pour mettre en œuvre un plan d'action de lutte au niveau communal mais les fonds nécessaires n'ont jamais été mis à disposition par la commune.

### 6.3.2.4. Groupes sportifs et culturels

Les villages de Song Mbong et Bodi notamment ont leurs équipes de football, la saison footballistique se concentre essentiellement pendant les vacances d'été lorsque les jeunes sont présents au village.

## 6.4. Activités socio-économiques

Les activités économiques des villages riverains se distribuent comme suit :

Tableau 11. Importance économique relative estimée des activités économiques.

Village	Agriculture	Pêche	Chasse	Artisanat	Elevage	PFNL	Total
Ngongos	70	10	5	10	5		100
Song Ntoumé	80	5	5		10		100
Song Mbong	70	10	10		10		100
Song Lipem	90	2	5		3		100
Bodi							
Makot	80	15			5		100

Les populations locales disent vivre particulièrement du revenu de l'agriculture et très peu des autres activités. L'importance économique de la récolte et de la vente des produits forestiers non ligneux est considérée comme faible par les Bassa.

### 6.4.1. Agriculture

#### 6.4.1.1. Agriculture de subsistance

##### Type de culture

Les champs sont créés suite au défrichage de la forêt ou à celui des jachères. Il s'agit typiquement de la culture de type « Slash and Burn ». Les arbres sont coupés, le feu est bouté. Cette technique de culture itinérante est la cause d'une importante perte d'éléments nutritifs et de matières organiques dans le sol. Les périodes de jachère sont courtes, de 3 à 5 ans, non gérées et ne permettent donc pas une reconstitution réelle de la fertilité du sol. Les populations sédentarisées en bord de route ont tendance à s'enfoncer de plus en plus à l'intérieur de la forêt pour cultiver et trouver des terres fertiles. La distance au champ augmente et pose de sérieux problèmes à l'évacuation des productions.

Tableau 12. Importance relative estimée des espèces vivrières cultivées en terme de consommation et de vente.

(PC : pourcentage consommé et PV : pourcentage vendu)			Ngongos		Song Ntoumé		Song Mbong		Song Lipem		Bodi		Makot		MOYENNE	
Nom	Nom vernaculaire	Type	PC	PV	PC	PV	PC	PV	PC	PV	PC	PV	PC	PV	PC	PV
Ananas	Ntong lilan	V	100		100		100		100		100		100		100	0
Aubergine	Sigui	V	100		100		100		100		100		100		100	0
Banane douce	Likoube	V	100		100		100		100		100		100		100	0
Banane plantain	Makondo	V	10	90	20	80	15	85	60	40	40	60	10	90	26	74
Canne à sucre	Nkogo	V	100		100		100		100		100		100		100	0
Concombre	Ngond	V	10	90	20	80	15	85	50	50	75	25	10	90	30	70
Courge		V														0
Gombo	Bikoye	V	100		100		100		100		95	5	100		99	1
Igname	Gwoo	V	15	85	100		15	85	80	20	100		15	85	54	46
Macabo	Macabo	V	15	85	20	80	15	85	50	50	40	60	15	85	26	74
Mais	Mbas	V	60	40	100		100		50	50	90	10	60	40	77	23
Manioc	Nbon	V	5	95	100		15	85	50	50	100		5	95	46	54
Papayer	Pawpaw	V	100		100		100		100		100		100		100	0
Patate		V														0
Patate douce	Kwede	V	100		100		100		100		100		100		100	0
Piment	Loba	V	100		100		100		10	90	100		100		85	15
Taro	Manga	V	70	30	100		100		90	10	100		70	30	88	12

Les espèces cultivées principales et vendues sont la banane plantain, l'igname, le macabo et le manioc. Le maïs et le concombre sont également cultivés et vendus.

A Song Lipem, le piment est cultivé et destiné principalement à la vente.

#### Taille des champs et interprétation

La surface des champs varie de 0,25 ha à 2 hectares par personne. La surface cultivée s'est vue augmentée du fait de l'utilisation exponentielle des tronçonneuses pour le défrichage de la forêt. Des champs ont récemment été créés dans la forêt communale et sont visibles.



Figure 16. Défrichage agricole en pleine forêt au sommet d'une colline à proximité de Ngongos

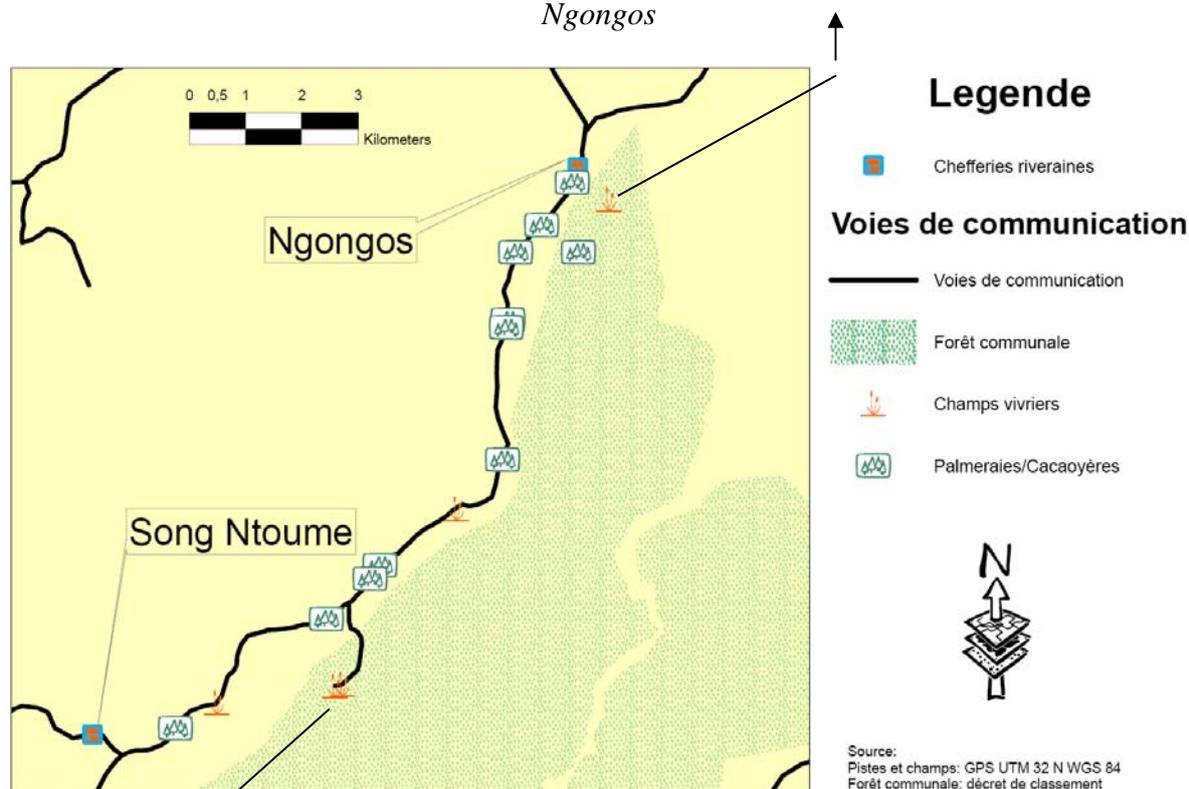


Figure 17. Carte des champs à l'intérieur de la forêt communale pour les villages de Ngongos et Song Ntoume



Figure 18. Champs défrichés en pleine forêt à Song Ntoumé.

On retrouve de nombreux champs vivriers dans la forêt classée mais également des plantations âgées ce qui démontre bien que le processus de classement n'a pas suffisamment pris en compte l'avis de populations. Les champs n'ont pas été géoréférencés et exclus pour la délimitation de la dite forêt.

L'espace forestier entre Ngongos et Song Ntoume est particulièrement touché et cela est notamment dû à la proximité de la forêt communale par rapport à la piste.

Si l'on extrapole les données récoltées conformément aux travaux de De Wachter (2001), on peut estimer le besoin en terres des populations riveraines et illustrer dans quelle mesure les conflits d'espaces vont s'accroître dans le futur.

Tableau 13. Estimation du besoin en terre pour supporter l'agriculture vivrière riveraine.

Année	Population totale estimée autour de la forêt communale	Pourcentage estimé de la population exploitant un champs (%)	Taille moyenne estimée des champs vivriers défrichés par an (ha)	Durée moyenne estimée de jachère (ans)	Besoin en terres agricoles (ha)	Besoin en espace total (ha)
2008	3000	30	0,5	7	3150	6300
2008	3000	30	1	7	6300	12600
2008	3000	30	1,5	7	9450	18900
2018	4032	30	0,5	7	4233	8467
2028	5418	30	0,5	7	5689	11379
2038	7282	30	0,5	7	7646	15292

Afin d'avoir une idée plus précise des besoins en terres réels nous avons fait varier les variables suivantes (en rouge dans le tableau) :

1. Taille moyenne des champs vivriers défrichés par an (ha)
2. Population totale autour de la forêt communale (croissance démographique de 3% annuellement).

Les besoins en espace total estimés des différents scénarii du tableau ci-dessus varient entre 6300 ha et 18900 ha. La carte ci-dessous nous permet de visualiser l'impact probable de cette pression sur la forêt communale.

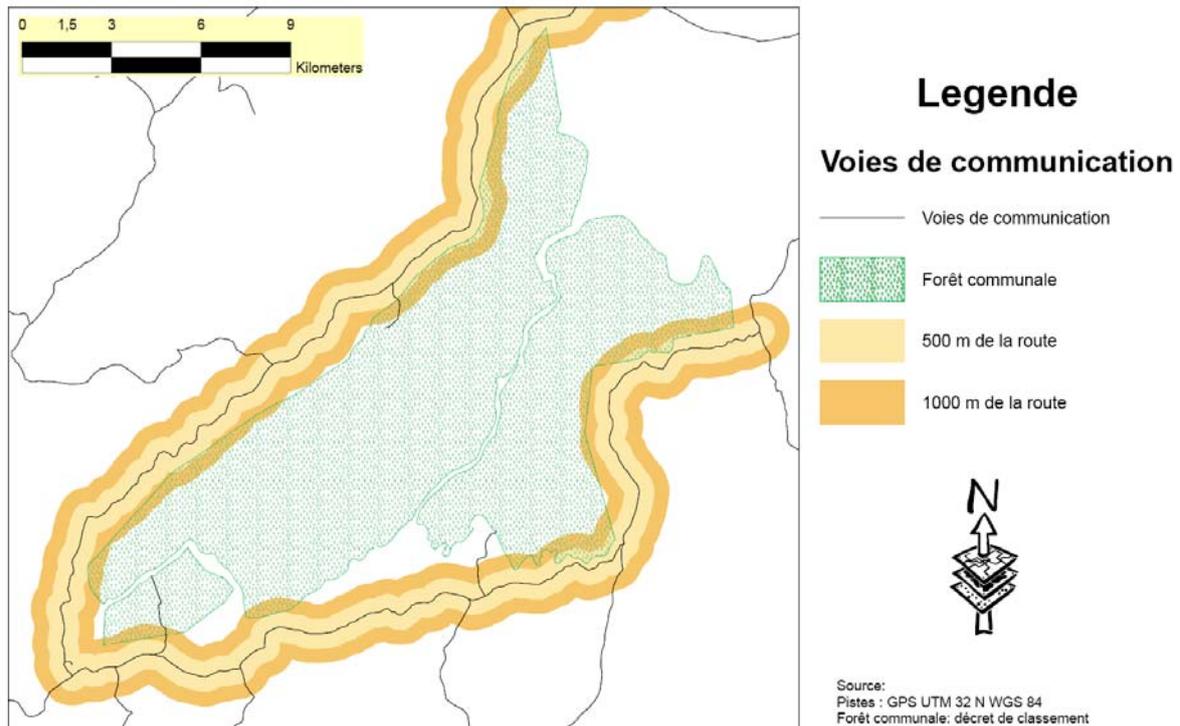


Figure 19. Estimation cartographique de la pression agricole vivrière par rapport aux limites de la forêt communale.

Avec une bande 500 m et de 1000m de part et d'autre de la route et des surfaces de bandes respectivement calculées de 6797 ha et de 13571 ha, on observe un recouvrement net des espaces. Confrontés aux chiffres du tableau ci-dessus, ces résultats sont préoccupants spécialement parce qu'il ne prennent pas en compte les besoins en terre issus de l'agriculture de rente (voir 6.4.1.2).

#### Commercialisation et circuit

La production vivrière est vendue en bord de route, au marché et à Eseka. Certaines personnes peuvent partir pour Douala vendre la production à meilleur prix.

### 6.4.1.2. Agriculture de rente

#### Type de culture

Les deux principales cultures de rentes sont le cacao et le palmier à huile (*Elaeis guineensis* Jacq.). Ce sont des plantations semi extensives, bénéficiant d'un entretien régulier et permanent pour le palmier à huile.

Tableau 14. Importance relative estimée des espèces de rente en terme de consommation et de vente.

(PC : pourcentage consommé et PV : pourcentage vendu)

Nom	Nom vernaculaire	Type	Ngongos		Song Ntumé		Song Mbong		Song Lipem		Bodi		Makot		MOYENNE	
			PC	PV	PC	PV	PC	PV	PC	PV	PC	PV	PC	PV	PC	PV
Agrumes	Pouma Likol	R		100	100		2	98		100		100		100	17	83
Avocatier	Piya	R	100		100		100		100		100		100		100	0
Cacao	Cacao	R		100		100		100		100		100		100	0	100
Manguier	Mangolo	R	100		100		100		100		100		100		100	0
Palmier à huile	Liyen	R	2	98	4	96	10	90	75	25	25	80	2	98	20	81
Safoutier	Toro	R	50	50	100		60	40	75	25	75	25	50	50	68	32

Notons que les fruits d'origine forestière (agrumes, safoutiers, avocatiers...) sont d'excellents suppléments nutritionnels pour les habitants des villages riverains mais sont également porteur de revenus supplémentaires.

Certains planteurs ont abandonné leurs cacaoyères pour se concentrer à la culture du palmier à huile.

Tableau 15. Pourcentage estimé de parcelles entretenues pour les deux cultures principales

Village	Palmeraies	Cacaoyères
<b>Ngongos</b>	<b>100%</b>	<b>10%</b>
Song Lipem	40%	60%
Song Mbong	100%	75%
Makot	30%	70%
Bodi	30%	75%
<b>Song Ntume</b>	<b>100%</b>	<b>10%</b>

Les villages de Ngongos et Song Ntume concentrent leurs activités sur les palmeraies. Sur l'autre rive de Nyong, les villages de Son Mbong, Song lipem, Makot et Bodi ont gardé la culture du cacaoyer en premier plan mais la tendance observée est la même.

#### Taille des champs et interprétation

La surface des cultures de rente a évolué exponentiellement suite à l'intérêt que les populations accordent aux palmeraies.



Figure 20. Palmeraie de la Socapalm à l'entrée de Ngongos

Les villages de Ngongos et Song Ntoumé sont remarquables de part leurs surfaces consacrées à l'exploitation du palmier à huile. Les grandes palmeraies (les estimations données par les populations avoisinent parfois les dizaines d'hectares pour certaines plantations) appartiennent la plupart du temps aux élites des villages qui ont une grande capacité d'investissement. Les petites palmeraies, 1 à 3 hectares appartiennent aux villageois.

Ces grandes palmeraies peuvent être qualifiées de semi industrielles notamment parce que les exploitations disposent du matériel de transformation adéquat et utilisent de la main d'œuvre extérieure.

La pression sur la forêt communale avec ce type de culture de rente augmente de manière significative. Rappelons que ce régime agricole demande de plus un défrichage complet de la forêt pour plantation.

#### Transformation des produits

De ces deux produits, seul le palmier a huile à besoin d'une transformation locale car le cacao est directement acheté dans les villages par les acheteurs ambulants après séchage solaire des graines à même le sol.



Figure 21. Process d'extraction de l'huile de palme

Les noix de palme sont transformées en huile juste après leur récolte. Les noix sont d'abord cuites dans des barriques et ensuite pressées. Le liquide extrait est ensuite remis au feu à bouillir pour décanter l'huile des autres éléments liquides.

#### Commercialisation et importance relative

La vente d'huile de palme est extrêmement rentable pour le producteur qui s'assure un prix de vente de 8000 à 14000 FCFA pour un bidon de 20 litres. Les prix varient en fonction du lieu de vente mais également de la saison de récolte.

Les palmeraies sont créatrices d'emploi, des étrangers viennent y travailler. Certains y ont même élu domicile.

## 6.4.2. Elevage

### 6.4.2.1. Espèces élevées

Les espèces élevées sont les volailles, les chèvres, les moutons, les porcs, les boeufs, et les aulacodes. Un essai d'élevage de crocodile est réalisé dans le village de Ngongos.

Tableau 16. Les espèces élevées dans les villages.

Nom commun	Noms locaux	Pourcentage consommé	Pourcentage vendu
Poulets	Kop	100%	0%
Chèvres	Kebe	100%	0%
Moutons	Tomba	100%	0%
Porcs	Ngoi	80%	20%
Canards	Lolo	100%	0%
Aulacodes		100%	0%

### 6.4.2.2. Techniques

L'élevage est purement extensif.

### 6.4.2.3. Commercialisation et importance relative

Cet élevage n'a aucun objectif commercial. Le produit de cet élevage est essentiellement investi dans les obligations sociales d'hospitalité et de compensation matrimoniale ou vendu aux voyageurs de passage pour faire face aux besoins monétaires pressant.

L'importance socio-économique de l'élevage est faible.

### 6.4.2.4. Autres

Il est important de signaler la présence d'une ancienne ferme avicole et porcine dans la localité de Song Lipem qui a été financée par une ONG Américaine, elle est inactive aujourd'hui.

### 6.4.3. Chasse

#### 6.4.3.1. Espèces

Parmi les espèces chassées, on compte :

Tableau 17. Espèces animales chassées

(PC : pourcentage consommé et PV : pourcentage vendu)

Nom	Nom commun	Nom vernaculaire	Ngongos		Song Ntoumé		Song Mbong		Song Lipem		Makot	
			PC	PV	PC	PV	PC	PV	PC	PV	PC	PV
	Hérisson	Mbep			80	20	75	25	75	25	80	20
<i>Cricetomys gambianus</i> , <i>Thryonomys swinderianus</i>	Rat de gambie, aulacode	Nkoosi	70	30			100		100		80	20
<i>Atherurus africanus</i>	Arterure	Nyik					75	25	80	20	70	30
	Petits singes								75	25	60	40
	Vipère	Pee										
	Mangouste	Mbasgué										
<i>Pan troglodytes</i>	Chimpanze	Nyée					75	25	75	25		
<i>Cephalophus monticola</i> , <i>C. callipygus</i> , <i>C. dorsalis</i> , <i>C. silvicultor</i>	Antilope	So					75	25				
<i>Gorilla gorilla</i>	Gorille	Pagui										
<i>Varanus niloticus</i>	Varan	Ngomb										

Des espèces intégralement protégées sont chassées et consommées.

#### 6.4.3.2. Périodicité de l'activité

Tableau 18. Périodicité estimée des activités de chasse par village

Village	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Ngongos												
Makot												
Song Bong												
Bodi												
Song Lipem												
Song Ntoume												

#### 6.4.3.3. Techniques

Les techniques de chasse utilisées varient d'un chasseur à un autre et diffèrent selon les espèces. Les techniques les plus courantes sont la pose de pièges à collet (les pièges confectionnés à partir de câble en acier sont posés en forêt et aux alentours des champs) et la chasse au fusil nocturne et diurne.

#### 6.4.3.4. Transformation

Les produits ne sont pas stockés mais, pour des besoins de longue conservation lorsque les chasseurs font plusieurs jours en forêt, ils sont dans l'obligation de fumer les gibiers.

#### 6.4.3.5. Commercialisation et importance relative

Les produits obtenus sont vendus et consommés localement, les revenus sont utilisés pour les besoins domestiques. Les gibiers sont également revendus à Eseka. Les pygmées Bakola pratiquent la chasse de manière continue. Elle est pour ainsi dire leur seule source de revenus. Cette activité est pour eux économiquement incontournable.

#### 6.4.3.6. Camps de chasse

Dans la forêt communale, il existe un camp de chasse/pêche entre Ngongos et Song Ntoume au bord du Nyong. De part la situation géographique de la forêt communale, les distances parcourues en forêt restent souvent faibles et permettent donc aux chasseurs de rentrer chez eux le plus souvent le même jour.

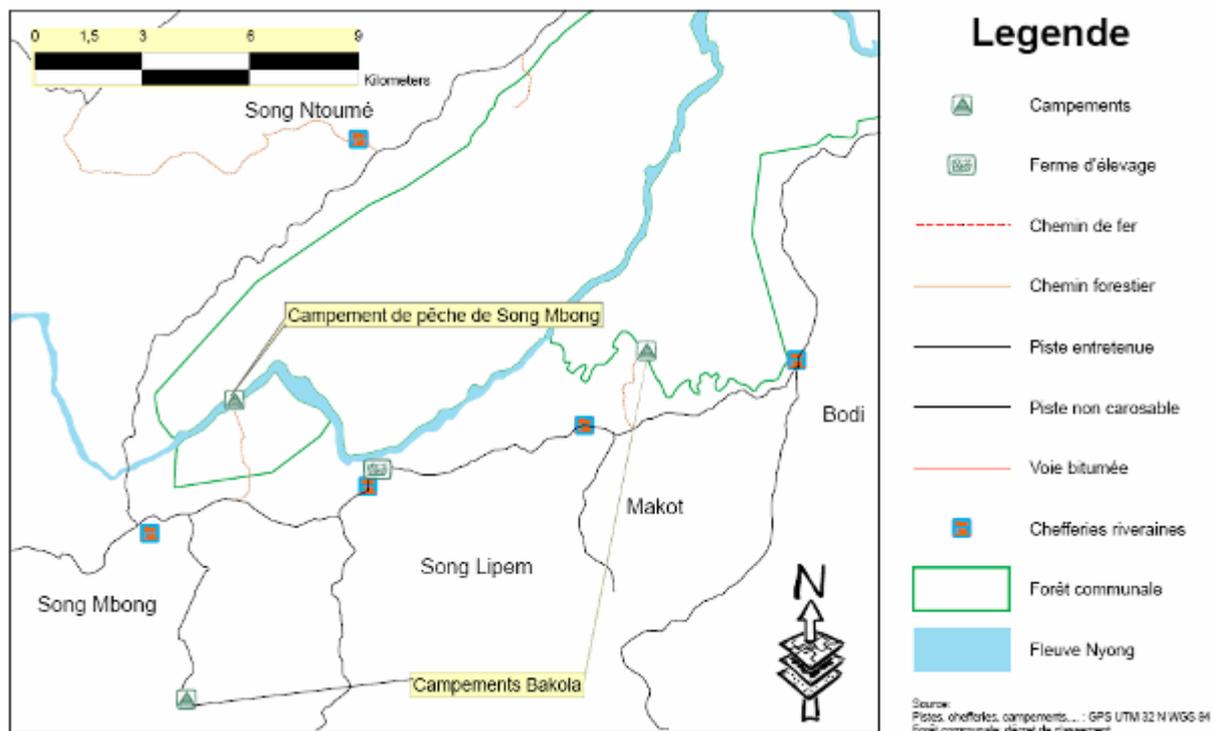


Figure 22. Campements Bakola et autres lieux d'activités dans la forêt communale

Le campement commun à Ngongos et Song Ntoume est appelé *Minyaga* et situé à approximativement 6 heures de marche de Ngongos.

Le campement de pêche de Song Mbong sur le Nyong est nommé *Libon li Goumbe*.

Makot dispose également de camps de chasse et pêche non permanent à 4h de marche du village aller-retour.

### 6.4.4. Pêche

La pêche est principalement pratiquée sur le Nyong et ses affluents.

#### 6.4.4.1. Espèces

Tableau 19. Espèces de poissons pêchées

	Nom	Nom vernaculaire
<i>Parophiocephalus</i> (cf. <i>obscurus</i> )	<b>Poisson vipère</b>	Nbon pee
Plusieurs espèces	<b>Silure</b>	Ngoo
Plusieurs espèces	<b>Carpe</b>	Koul
	<b>Crabe</b>	Djala
Plusieurs espèces	<b>Tilapia</b>	Kon
	<b>Machoirion</b>	Kinda
	<b>Queue rouge</b>	Bas

En plus des espèces de poissons, le Nyong herberge des écrevisses du genre *Macrobrachium*.



Figure 23. Enquête réalisée dans le campement de pêche au Nord de Song Mbong

#### 6.4.4.2. Périodicité de l'activité

Tableau 20. Périodicité estimée des activités de pêche par village

Village	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Ngongos												
Makot												
Song Ntumé												
Bodi												
Song Lipem												
Song Mbong												

#### 6.4.4.3. Techniques

Les techniques de pêche sont les suivantes : la pêche aux filets, la pêche à la ligne, la pêche à l'épervier. La pêche au barrage est exclusivement réservée aux femmes tandis que les autres techniques sont pratiquées par les hommes et les enfants.

#### 6.4.4.4. Transformation

Le seul mode de transformation consiste à fumer les poissons lorsqu'il faut rester un ou plusieurs jours dans les campements.

#### 6.4.4.5. Commercialisation et importance relative

La commercialisation des produits de pêche n'est pas importante, c'est la plupart du temps une activité de subsistance sauf pour quelques familles dont c'est l'activité principale génératrice de revenus.

Le Village de Song Mbong et Song Lipem pratique la pêche sur le Nyong de manière plus intense de par leur proximité au fleuve.

#### 6.4.5. Artisanat

##### 6.4.5.1. Types de produits

L'Artisanat pratiqué dans la zone est principalement la vannerie, la fabrication des paniers dont la matière première est le rotin (*Eremospatha macrocarpa* ou *Laccosperma secundiflorum*). Des mortiers et les pilons sont également fabriqués en padouk (*Pterocarpus Soyauxii*) ou en bilinga (*Nauclea diderrichii*). Ce type d'artisanat est essentiellement pratiqué par les hommes.

Tableau 21. Artisanat pratiqué

(H = hommes, F = femmes, E = enfants)

Objet	Matière première	Origine	Usage		Acteurs		
			Vente	Domestique	H	F	E
Chaises	Rotin	Forêt					
Nattes	Raphia	Forêt					
Nattes à coucher	Feuilles de jonc	Jachère					
Pilon / mortier	Padouk, bilinga	Forêt					
Corbeille	Rotin	Forêt					
Pannier	Rotin	Forêt					
Nasse	Rotin	Forêt					
Verres	Noix de coco	Jachère					

##### 6.4.5.2. Utilisation et commercialisation

Les produits de l'artisanat sont voués à un usage domestique. La fabrication n'est pas destinée à un usage commercial.

##### 6.4.5.3. Origine des matières premières

Les produits utilisés dans l'artisanat proviennent des espaces forestiers et agro forestiers autour des villages.

### 6.4.6. PFNL

Bien que les populations des villages riverains accordent peu d'importance relative à la récolte des PFNL en terme économique, ceux -ci contribuent à alimenter les villages en produits de la pharmacopée locale afin de lutter contre les principales maladies.

Ils jouent également un rôle dans la nutrition et la confection des plats traditionnels et sont source de revenus pour les femmes.

#### 6.4.6.1. Espèces

Tableau 22. Principaux PFNL mentionnés par les populations riveraines.

Nom scientifique	Nom commun	Nom vernaculaire	Utilisation	Prix de vente	Abondance estimée par les enquêtés 0 = faible 4 = élevée
<i>Baillonella toxisperma</i>	<b>Moabi</b>	Ndjap	Nutrition, médecine, Vin de palme	2500 FCFA/l	2
<i>Coula edulis</i>	<b>Noisette</b>	komol	Nutrition	100 FCFA le tas	3
<i>Trichoscypha sp.</i>	<b>Cerise</b>	Ndoi	Nutrition		3
<i>Irvingia gabonensis</i>	<b>Mangue sauvage</b>	Ndoga	Nutrition	3500 FCFA/seau	3
<i>Alstonia boonei</i>	<b>Emien</b>	Nkokmog	Médecine		
<i>Garcinia lucida</i>	<b>Essok</b>	Sok	Médecine, vin de palme		3
<i>Ricinodendron heudolotii</i>	<b>Djangsang</b>	Djangsang.	Nutrition, médecine	5000 FCFA/Kg	
<i>Pycnanthus angolensis</i>	<b>Ilomba</b>	End	Médecine		
<i>Distemonanthus benthamianus</i>	<b>Movingui</b>	Sèe Bako	Médecine		
<i>Ceiba pentandra</i>	<b>Fromager</b>	Djou	Médecine		
<i>Garcinia cola</i>	<b>Mbiter cola</b>	Njee	Medecine, Vin de palme		
<i>Cola sp.</i>	<b>Cola</b>	Libel	Medecine		
<i>Elaieus guinéensis</i>	<b>Palmier</b>	Maog Maen	Nutrition, médecine, Vin de palme		
<i>Gnetum africanum</i>	<b>Gnetum</b>	Ikok	Nutrition	100 FCFA/paquet	
<i>Cylicodiscus gabonensis</i>	<b>Okan</b>				
<i>Scorodophloeus zenkiri</i>	<b>Hiomi</b>	Hiomi	Nutrition	1000 FCFA/M	2
<i>Guibourtia sp.</i>	<b>Bubinga</b>		Médecine		
<i>Pipper guineensis</i>	<b>Poivre sauvage</b>		Nutrition	500 FCFA/boîte Nido	
	<b>Miel</b>		Nutrition	1000 FCFA/L	
	<b>Chenilles</b>		Nutrition		

Le hiomi (*Scorodophloeus zenkiri*) est l'ingrédient incontournable du plat typique gastronomique bassa, le bongo tchobi. L'autre plat couramment servi est le Mpem, feuilles de manioc en sauce accompagnée de macabo, ces ingrédients proviennent quant à eux de l'agriculture vivrière.

### 6.4.6.2. Périodicité de l'activité

Pour la période de récolte des PFNL, les périodes fastes sont les suivantes :

Tableau 23. Saisonnalité de l'activité de récolte dans les différents villages

Village	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Ngongos												
Song Ntumé												
Makot												
Song Lipem												
Song Mbong												
Bodi												

Tableau 24. Périodicité de la production des PFNL fruitiers phares

Mangue sauvage	Juin – Juillet
Njansang	Août – Septembre
Noisette	Juin – Août
Moabi	Juillet – Août
Poivre sauvage	Octobre – Décembre

### 6.4.6.3. Techniques

Deux techniques de récolte sont utilisées, il s'agit de l'écorçage et de la cueillette en fonction de la partie recherchée.

Pour ce qui est du rotin, cité dans la partie artisanat, la récolte se fait par la coupe. La même technique est utilisée pour le bambou mais l'espèce est très peu valorisée.



Figure 24. Bouquet de Bambou

### 6.4.6.4. Transformation

Les amandes des graines des fruits sont soit vendues tels quelles ou transformées : pressées pour les graines de Moabi jusqu'à obtention de l'huile et broyées pour la mangue sauvage au pilon jusqu'à l'obtention d'une pâte.

### 6.4.6.5. Commercialisation et importance relative

Les villages au sud du Nyong accordent proportionnellement plus d'importance à la récolte des PFNL et pour cause la forte implication des villages de Ngongos et Song Ntoume dans les palmeraies et l'agriculture vivrière.

### 6.4.7. Exploitation illégale du bois

L'exploitation illégale est bel et bien présente sur le massif, le contrôle est quasi inexistant. Est-ce une question de moyens ? Les chefferies sont elles intimement liées à ces pratiques ?

L'exploitation illégale cause des troubles notamment sur les voiries : ponts effondrés, pistes impraticables,...



Figure 25. Dépôt de bois illégal en bordure de forêt communale

L'évacuation des débités se fait par camion soit par l'axe Bodi- Song Mbong vers l'axe Kribi Douala soit vers Messondo pour une évacuation par voie ferrée.

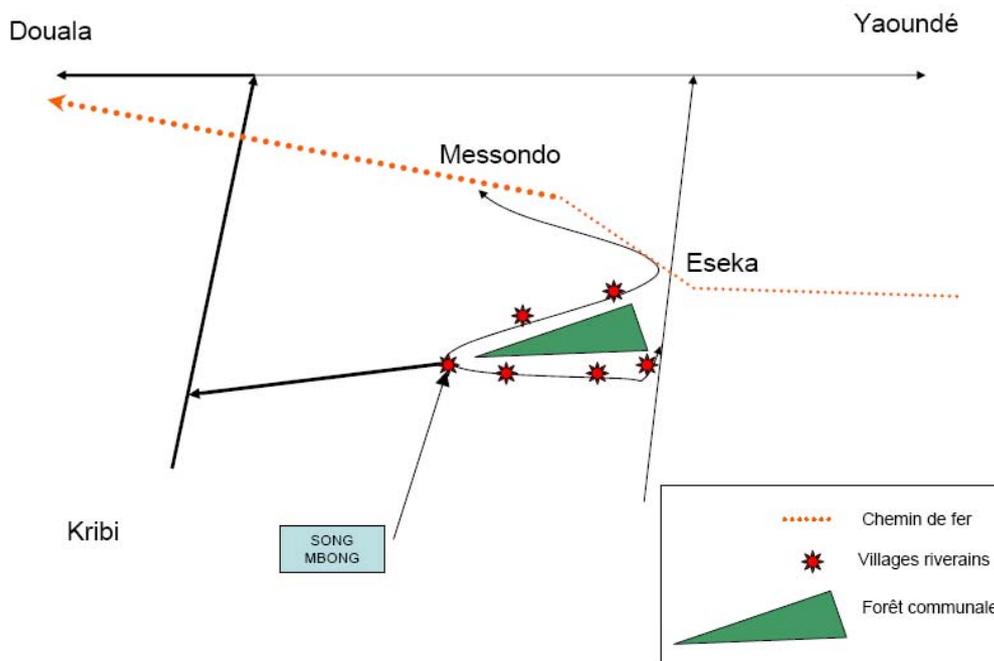


Figure 26. Schéma d'évacuation des bois issus de l'exploitation illégale

## 6.5. Accessibilité aux marchés

L'évacuation des produits agricoles est un réel problème pour les villages riverains de la forêt communale et pour cause :

- La faible praticabilité des pistes,
- La capacité de transport,
- Le coût du déplacement / transport.

Pour les villages de Ngongos et Song Ntoume, les produits peuvent être d'abord acheminés à Badjob pour être vendu au marché ou sont redirigé vers Eseka. Les habitants peuvent faire le trajet eux-mêmes. Il est parfois profitable pour eux de se déplacer dans les grandes villes comme Douala ou Yaoundé pour vendre leur production à meilleur prix. La gare de Bidjoka est également une alternative pour l'évacuation des produits.

Les villages de Song Mbong, Song Lipem, Makot et Bodi évacuent leurs produits sur Eseka et ensuite vers les grandes métropoles.

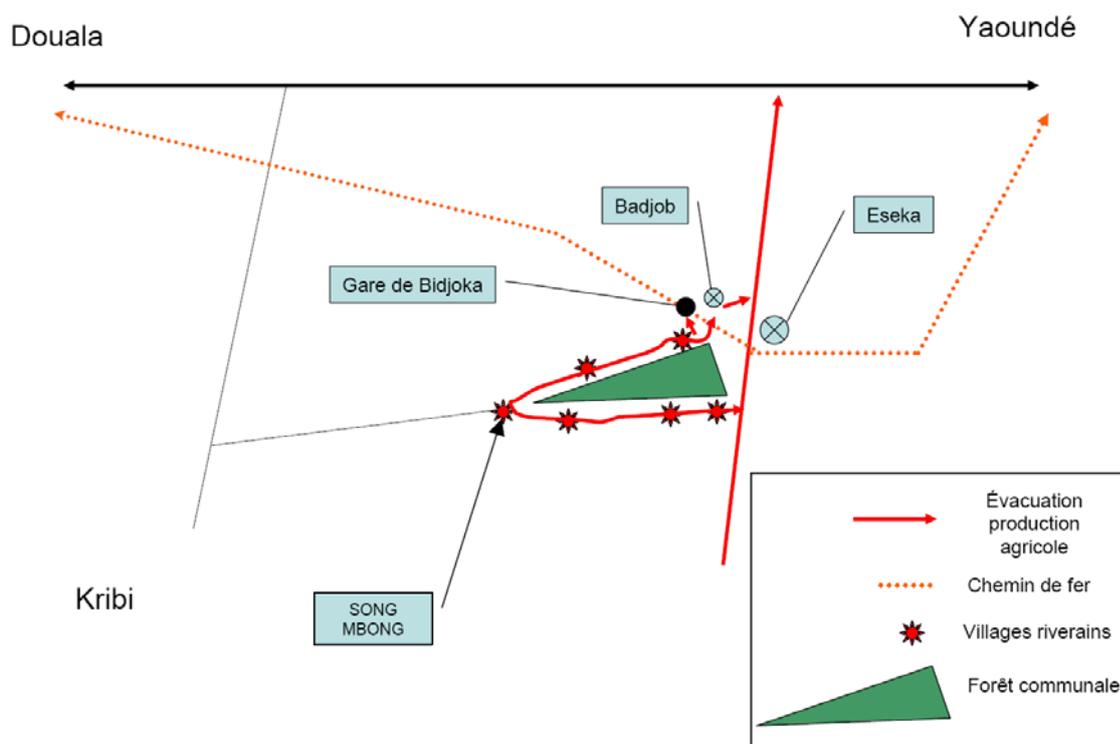


Figure 27. Schéma d'évacuation de la production agricole

Le prix du transport vers Eseka est variable en fonction de la quantité des produits transportés et de la saison. En effet en saison des pluies, les prix peuvent doubler surtout sur l'axe Ngongos - Song Ntoumé ou la piste devient totalement impraticable.

Tableau 25. Evacuation des produits à Eseka (coût moyen aller/retour)

Prix en FCFA	Voiture	Moto
Ngongos		4000 - 8000
Song Ntoume		5000 - 10000
Song Mbong	1500 - 2000	5000
Song Lipem	1500 - 3000	3000 - 5000
Bodi	1500 - 3000	3000

Makot		3000 - 5000
-------	--	-------------

Les véhicules qui s'aventurent sur ces pistes sont souvent en piteux état.



Figure 28. Moyens d'évacuation des produits agricoles

## 6.6. Résumé : Calendrier des activités

Tableau 26. Saisonnalité des activités

(D = défrichage, S = semis, R = récolte)

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Agriculture	D	D	S	S	S/R	R	R		S	S/D	R/D	R/D
Chasse												
Pêche												
PFNL												
Artisanat												

## 6.7. Modalités d'utilisation des ressources naturelles

### 6.7.1. Prise de décision

Toute prise de décision d'importance est faite par le chef de village et ses notables (appelé conseil ou comité des sages).

Ngongos dispose d'un comité de vigilance qui veille au respect des règles.

### 6.7.2. Mode de représentation spatiale

Le mode de représentation spatiale est construit autour d'un élément central qui est la route (piste). Elle est représentée par une ligne droite, les lieux sont ensuite situés par rapport à celle-ci. La réalité de terrain est bien évidemment toute autre, les proportions ne sont pas gradées (voir cartographie participative en annexe 2) et le mode de représentation est source d'erreurs.

### 6.7.3. Modalité d'accès

L'accès aux ressources forestières (chasse, pêche, PFNL,...) hors champs en forêt est libre à tous les individus de la communauté villageoise. Pour les ressources forestières dans les champs, le droit d'extraction est réservé aux propriétaires. Le droit d'extraction sur propriété coutumière peut être donné moyennant échange ou paiement.

Pour l'accès des étrangers aux ressources forestières, le chef de village prend une décision sur demande ou sur conseil du comité des sages. L'accès des étrangers aux champs pour extraction de la ressource se règle directement avec le propriétaire du dit champs.

Tableau 27. Tableau des maîtrises foncières ( Adapté de Le Roy, Karsenty et Bertrand, 1996)

	<b>Maîtrise indifférenciée</b> Droit d'accès	<b>Maîtrise prioritaire</b> Droit d'accès et d'extraction	<b>Maîtrise spécialisée</b> Droit d'accès d'extraction et de gestion	<b>Maîtrise exclusive</b> Droit d'accès d'extraction, de gestion et d'exclusion	<b>Maîtrise exclusive et absolue</b> Droit d'user et de disposer donc d'aliéner
<b>Public</b> Commun à tous	Chutes	PFNL de faible importance			
<b>Externe</b> Commun à n groupes (lignages)				Anciens villages	
<b>Interne Externe</b> Commun à deux groupes (lignages)					
<b>Interne</b> Commun à un groupe ( <i>village</i> )	Sites sacrés, Campements	Chasse et pêche dans la forêt communale, récolte des PFNL phares			
<b>Interne</b> Commun à un groupe ( <i>lignage</i> )					
<b>Interne</b> Commun à un groupe ( <i>unité familiale</i> )	Campements permanents habités				
<b>Privé</b> Propre à une personne				Champs agricoles, Palmeraies	Certaines palmeraies

Tableau 28. Pour Modalités d'accès au droit d'extraction des ressources en forêt par les étrangers

Type de ressource	Payant	Troc
Bois		
Viande de brousse		
Poisson		
PFNL		

#### 6.7.4. Sites sacrés et sites d'intérêt particulier

L'accès à certains sites sacrés demande des sacrifices réglementés par le chef de village (Song Lipem). Si l'individu ne passe pas par ces prés requis, il est sanctionné et mis en quarantaine.

Tableau 29. Sites sacrés et particuliers

	Sites sacrés	Sites particuliers (en général d'accès libre sauf pour certaines grottes ou il faut des rites traditionnels pour accéder)
Ngongos		Chutes : Nbombo, Ndoysi bayon, Ngos Mayanya, Namengué. Anciens villages sur les collines (voir photos défrichage champs (ngongos))
Song Ntoume		Grottes : <b>Liaa li Ndiiba</b>
Song Mbong		Chutes : Ngo mengue, Mabet na ngui, Song Bitoum (80 m de hauteur)
Song Lipem	Nsimgang, lipem li kim, liaa li pouponga, <b>Liaa li Ndiiba</b> (de l'autre côté du fleuve Nyong (voir cartographie participative Song Lipem), kombo kop nouk (des rites traditionnels sont exigés pour avoir accès)	Chutes : 2 Grottes : 2 (des rites traditionnels sont exigés pour avoir accès)
Makot		Chutes : Bombo
Bodi	Song Mbee Nsok (localisée sur l'ancienne route a 3km de la chefferie : des rites traditionnels sont exigés pour avoir accès)	Chutes : Bombo (accès libre) (prospectée par les colons en 1948) Grotte et Mont Mangaude (des rites traditionnels sont exigés pour avoir accès)(« on ne peut atteindre le sommet, même les avions ne peuvent pas survoler cette zone »)

Les sites des anciens villages sont encore connus. Les villages de Ngongos, Song Ntoumé, et Makot ont les sites des anciens villages dans la forêt communale (voir cartographie participative en annexe 2).

Song Lipem exerce des activités de l'autre côté du Nyong (voir carte participative en annexe 2).

#### 6.8. Cartographie des zones d'accès traditionnelles et des terroirs villageois

Les limites des terroirs villageois sont clairement identifiées par les villageois grâce à la cartographie participative au niveau des habitations, des champs et de la route.

**Dans la forêt par contre, les limites ne sont pas formelles étant donné que les villages ont exercés ou exercent leurs droits coutumiers parfois sur les mêmes espaces forestiers.**

**Il n'est donc pas possible de segmenter la forêt selon le droit coutumier et d'attribuer une surface à un village étant donné qu'un même lignage dans des villages différents pourra revendiquer le même espace. Par exemple, Song Lipem exerce des droits coutumiers au-delà du Nyong situé dans l'espace de forêt communale.**

**Les limites traditionnelles (en jaune) de la carte ci-dessous ne peuvent être considérées qu'au niveau du village, de la route et des champs.**

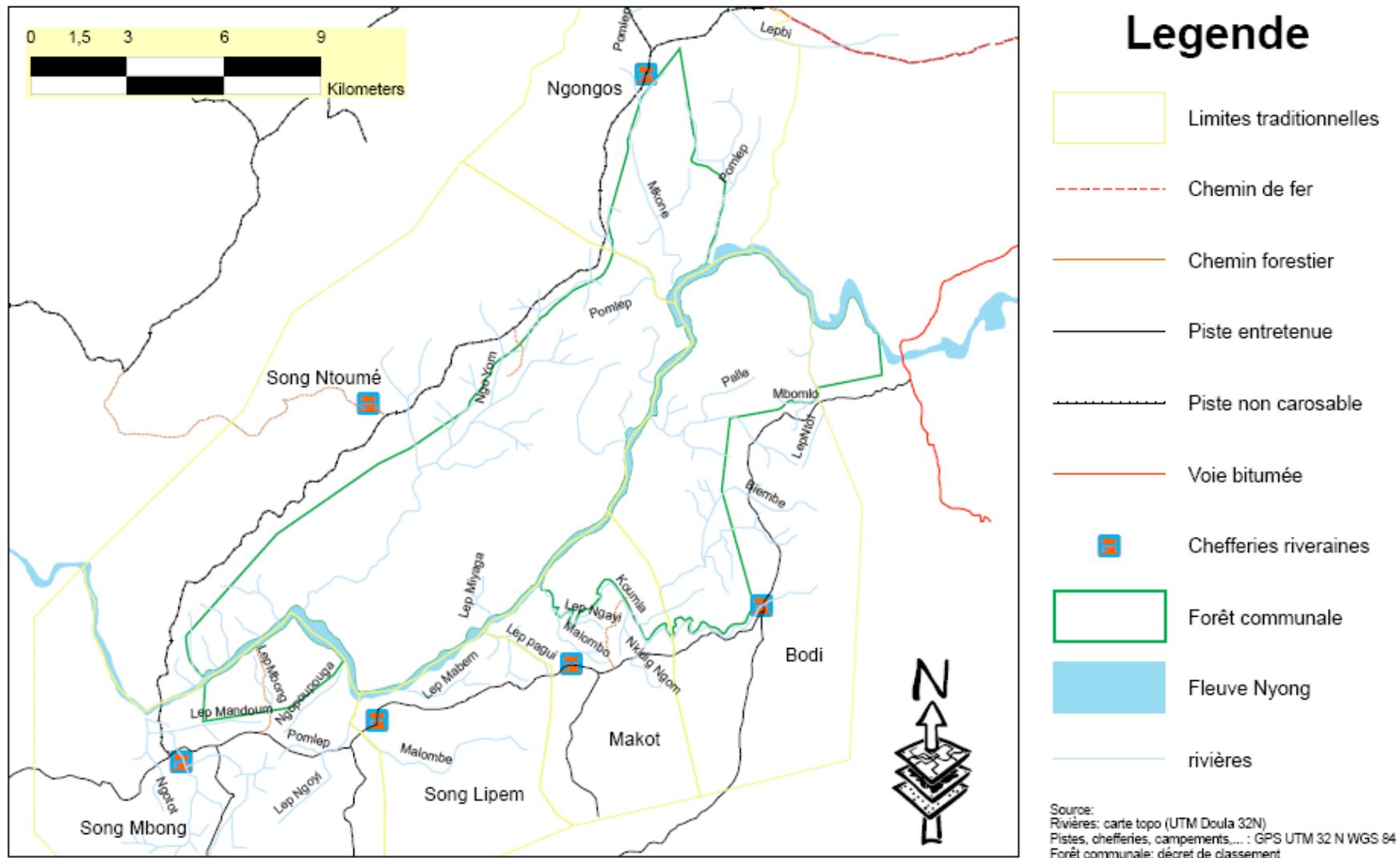


Figure 29. Limites traditionnelles indicatives et hydrologie dans la FC

## **6.9. Relation avec les institutions en dehors des villages**

### **6.9.1. La commune**

Les relations des villages avec la commune ne sont pas tangibles. Lors de la commission de classement de la forêt communale avant 2006, les villageois n'ont pas été consultés. La commune est actuellement dans une phase de relance des relations avec les villages.

Les villages sont actuellement peu informés de ce qui se passe dans la commune et des projets communaux. Bien qu'un nouvel exécutif soit élu, le maire et ses conseillers sont considérés comme des voleurs de par les expériences passées et pour cause :

- Aucune réalisation communale dans les villages
- Des voies de communication en piteux état
- Des ressources humaines communales et des conseillers communaux non présents sur le terrain

En somme : L'absence flagrant de résultats....

Notons qu'un conseiller communal est résident au village de Song Lipem et enseigne à Song Mbong. Rappelons ici que seulement 3 conseillers habitent la commune de Messondo.

Les villages comptent beaucoup sur la nouvelle politique communale initiée par le nouveau maire.

### **6.9.2. La sous-préfecture**

Les sous-préfet effectue annuellement des descentes dans les villages et est parfois amené à faire valoir son autorité pour des problèmes ponctuels.

Il peut être appelé dans des cas extrêmes pour régler les litiges.

### **6.9.3. Les eaux et forêts**

Vu l'exploitation illégale autour de la forêt communale, soit le MINFOF ne peut être présent à défaut de moyens, soit certaines ressources humaines en profitent et les relations tissées avec les notables sont très bonnes.

Dernièrement, le Ministère a installé un nouveau chef de Poste à Messondo afin de remédier à la situation, notons qu'il ne dispose pas encore de moyen de locomotion.

La cellule de foresterie communale a déjà pris contact avec le chef de poste pour un travail en synergie.

## 7. Identification des conflits potentiels

### 7.1. Commune – villages

#### 7.1.1. Conflits d'espaces

- De nombreux champs sont situés dans la forêt communale.

Solution proposée : le plan d'aménagement exclu ces zones de l'exploitation en créant une série agro forestière provisoire. Une demande de déclassement pourra être effectuée par la commune.

- Les besoins en espaces pour la création des plantations de rente augmentent et les populations ont tendance à entrer en forêt.

Solution proposée : Un land use planning agricole par village riverain est réalisé dans le cadre des plans de développement villageois. L'utilisation future des terres est planifiée. Un programme d'accompagnement est effectué par la cellule de foresterie communale.

#### 7.1.2. Conflits de répartition des revenus

- Afin d'éviter ce type de conflits, la commune joue la transparence totale. Les villages et la commune s'accordent autour d'une plateforme de concertation et de suivi. Les revenus issus de la gestion forestière sont utilisés conformément au plan de développement communal.

### 7.2. Conflits dans le village

- La gestion de la forêt apporte seulement à quelques individus dans les villages.

Solution proposée : des représentants pour la création d'un comité paysan forêt de la forêt communale sont élus par village. Le comité paysan forêt demande l'exécution de projets en strict respect du plan de développement villageois développé. Chaque comité est représenté à la plateforme de gestion communale où sont décidés les grands axes d'intervention. Le comité paysan forêt est chargé du bon déroulement des activités.

- Perturbation des activités par des individus

Solution proposée : Le règlement des différends se fait par interpellation et mise en garde par le chef du village et ces notables ou le comité paysan forêt.

Les sanctions pour non respect des engagements sont établies par le chef et ses notables, il peut s'agir d'une confiscation des biens pour arrêt des travaux. La sanction peut également être financière (Song Mbong)

### 7.3. Conflits village – village

- Les minorités ne sont pas reconnues

Les campements/villages Bakola ne sont pas reconnus comme villages légaux, ils dépendent tous les deux d'un village Bassa. Pourtant originaire des lieux, leurs habitants vivent en reclus poussé par les traitements qu'ils reçoivent et les discriminations portées à leur encontre. Ils ne sont pas représentés dans les comités des villages Bassa et leur avis n'est pas pris en compte.

Solution proposée : En plus des comités paysans forêts des 6 villages, un comité supplémentaire est créé pour les habitants de ces deux campements.

## **8. La vision villageoise du projet « foresterie communale ».**

### **8.1. La perception**

La foresterie communale est mal comprise par les villages riverains de la forêt communale. Etant donné qu'ils exercent diverses maîtrises sur l'espace classé en forêt communale et les ressources naturelles, le projet leur est apparu, à défaut d'explications claires et précises préalables, comme une privation de leurs droits fondamentaux d'accès, d'extraction.

Le premier contact avec les villages dans le cadre de la foresterie communale a été établi lors de l'étude socio-économique et après classement hormis la réunion avec les chefs de villages.

### **8.2. Les peurs**

Les problématiques soulevées lors des entretiens sont :

- La conservation des droits d'accès et d'usages dans la forêt communale,
- La possibilité d'expansion des activités agricoles pour les générations présentes et futures,
- La gestion transparente des revenus issus de la gestion forestière communale.

### **8.3. Les attentes**

- Une communication active entre la commune et les villages,
- Un encadrement des populations sur leurs activités génératrices de revenus,
- Un cahier des charges qui définit clairement les engagements des parties (villages et commune) dans le cadre de la gestion de la forêt communale,
- La création d'une entité représentative de chaque village pour la gestion de la forêt communale et la participation aux décisions.

### **8.4. Les priorités**

A l'unanimité, les villages réclament en premier lieu un accès à l'eau décent avec la construction de forages.

Vient en suite par ordre de priorité :

- L'entretien des routes,
- La sécurisation de l'accès à l'éducation,
- La sécurisation de l'accès aux semences de qualité et aux produits agricoles.

## **9. Recommandations**

### Maîtrise de l'espace

- Délimiter une série agricole provisoire dans le plan d'aménagement conformément aux calculs effectués et aux points GPS des champs limites.
- Procéder à une identification et une délimitation systématique lors des inventaires d'exploitation de chaque assiette annuelle de coupe des espaces sacrés ou jouant un rôle socio-économique important à l'échelle du village et en proscrire l'exploitation.

### Infrastructures

- Veiller à la qualité des infrastructures routières, profiter de la forêt communale pour s'approvisionner en matériel de construction (ponts,...) (Exemple : la commune met à disposition le bois, les villageois fournissent la main d'œuvre pour la construction étant donné qu'ils sont les premiers bénéficiaires).
- Cibler les investissements communaux sur les priorités villageoises et la faisabilité des projets (PDL,PDC,...). La commune a besoin d'être visible dans les villages riverains de la forêt communale.

### Agriculture

- Faciliter l'accès des villages aux semences de qualité et aux produits phytosanitaires
- Faciliter la création de pépinières villageoises (zones agroforestières)
- Evaluer dans quelle mesure la commune peut valoriser la ferme de Song Lipem. (Ferme d'apprentissage communale ?)
- Renforcer les capacités organisationnelles et productives des GIC ou associations existants.

### PFNL

- Procéder à une identification systématique participative lors des inventaires d'exploitation de chaque assiette annuelle de coupe des pieds d'essences conflictuelles (Moabi notamment), identifier ces pieds (à la peinture et prendre un point GPS) et en proscrire l'exploitation.
- Faciliter la commercialisation des PFNL issus de la forêt communale. La commune peut faire la demande d'un permis spécial d'exploitation, organiser la récolte entre les villages et passer un contrat d'approvisionnement avec une petite entreprise.

### Chasse

- Sensibiliser les populations des villages riverains de la FC aux espèces protégées.
- Soutenir la production de protéines alternatives

### Pêche

- Appuyer les villages à valoriser les produits de la pêche.
- Evaluer la faisabilité de l'exploitation/commercialisation des écrevisses du Nyong.

### Exploitation illégale

- Arrêter un système de contrôle de la forêt lors de la plateforme de concertation sur proposition de la cellule de foresterie communale. (accords établis entre villages,

commune et MINFOF). (une possibilité serait l'activation des comités de vigilance sur le sujet)

## VIH

- Redynamiser les comités de lutte contre le VIH SIDA et donner les moyens de travail aux pères éducateurs.
- Par l'intermédiaire des pères éducateurs, sensibiliser les populations des zones en exploitation sur le VIH SIDA, autres IST et risques liées à l'exploitation forestière.
- Sensibiliser les comités paysan forêts.

## Participation à la gestion

- Impliquer la main d'œuvre locale dans les travaux forestiers.
- Expliquer davantage la loi forestière en particulier sur les droits des populations riveraines
- Créer des comités paysans forêt ou réactiver les existants et veiller à la représentativité des femmes.
- Créer un cadre de concertation entre les populations riveraines, la commune et l'administration locale. Ces concertations pourront aboutir aux engagements des différents acteurs sur la base d'une contractualisation des intérêts et besoins des parties prenantes.

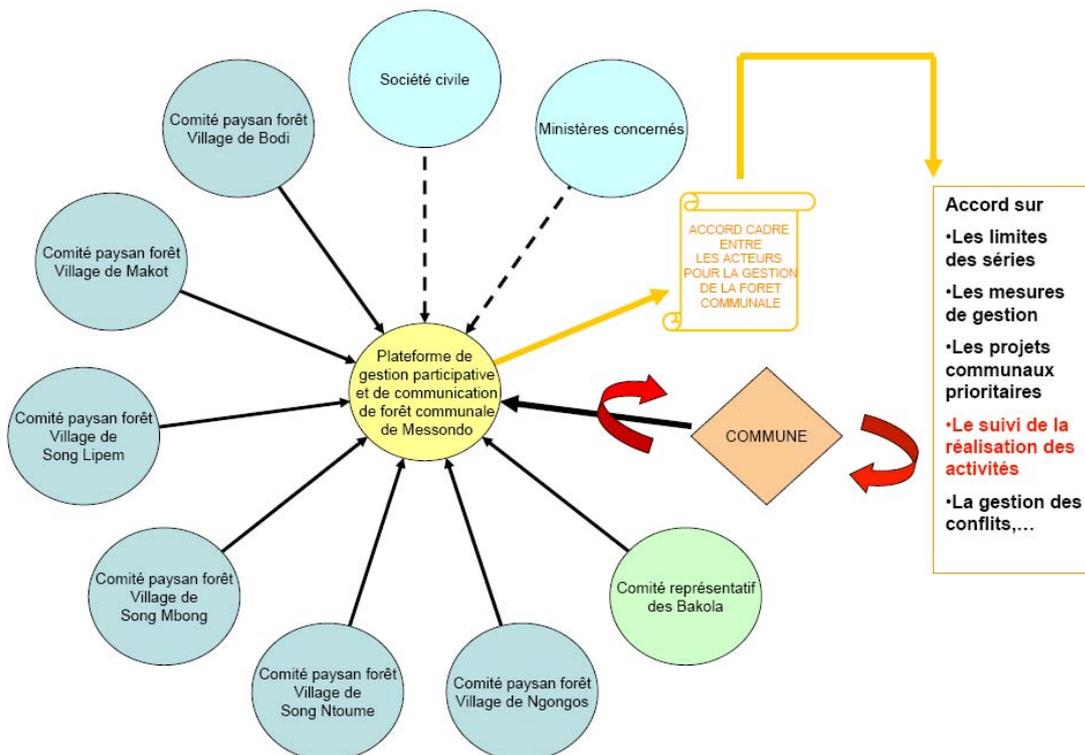


Figure 30. Proposition d'organigramme d'une plateforme de gestion pour la FC.

- S'assurer de la représentativité des peuples autochtones (Bakolas) dans chaque décision prise dans le cadre de la foresterie communale.

## Communication

- Mettre sur pied des canaux de circulation de l'information dans les villages riverains à la forêt communale.

#### Tourisme

- Etude des possibilités de valorisation touristique des chutes sur le Nyong et leur environnement.

## **10. Conclusion**

Les activités socio-économiques autour de la forêt communale sont intenses et sont principalement axés sur l'agriculture vivrière et de rente. Les surfaces occupées par les palmeraies directement concurrentielles aux espaces forestiers sont en croissance.

De nombreux champs et jachères sont situés à l'intérieur des limites de la forêt communale, il faut impérativement les identifier tous et les géo référencer afin de prendre les mesures qui s'imposent dans le plan d'aménagement. Cette problématique nous force à nous rappeler l'essentialité du caractère participatif et sensibilisateur du classement des forêts du domaine forestier permanent.

Les ressources forestières (faune, pêche, PFNL,...) ne constituent actuellement pas directement une rentrée économique de grande importance pour les villages Bassa mais apportent journalièrement aux populations des bénéfices non chiffrés (nutrition, pharmacopée,...) essentiels à leur équilibre vital.

Les Bakolas sont intrinsèquement liés à la forêt car la majeure partie de leurs revenus est tirée de la chasse et de la récolte des PFNL. De part les maîtrises qu'ils exercent sur les espaces forestiers et les usages qu'ils font des ressources, il est impératif qu'ils soient représentés comme entité dans un système de gestion participatif et durable de la forêt communale.

Au vu des problématiques sociales des villages et communautés riverains de la forêt communale, le gestionnaire principal, la commune a fort à faire pour mener à bien le volet social de l'aménagement de la dite forêt. La commune consciente du lourd travail qui l'attend a désigné une personne responsable de ces questions dans la cellule de foresterie communale.

## 11. Contribution estimée de l'ESE au processus de certification

<b>Les indicateurs (à partir des PCI adaptés au Cameroun par Smartwood, 2007) :</b>		<b>Informations de l'ESE</b>	Atteinte estimée % (25-50-75-100)	Source d'information complémentaire pour l'atteinte de l'indicateur.
2.1.2	Les documents existent qui décrivent les droits coutumiers, les droits d'usage des ressources forestières ainsi que les baux et conventions.	Droits coutumiers définis (pas de baux, ni convention)	100	
2.2.1	Les communautés locales (ou autres parties prenantes) qui bénéficient de droits d'usage ou fonciers, légaux ou coutumiers sont identifiées et listées.	Communautés identifiées et listées	100	
2.2.2	Les impacts probables des opérations de gestion forestière sont évalués.	Conflits sociaux potentiels identifiés, potentiel de développement identifié	25	EIE
3.1.1	Les peuples autochtones ayant des droits coutumiers ou légaux sur la terre et sur les ressources forestières sont identifiés dans un document. Des zones spécifiques sont cartographiées.	Campements identifiés et cartographiés, droits coutumiers connus	50	Cartographie espace campement
3.2.1	Les impacts négatifs de la gestion forestière sur les droits fonciers ou d'usufruit des communautés autochtones sont identifiés.			EIE
3.2.2	Les mesures correctives à ces impacts négatifs sont proposées et documentées.			EIE
3.3.1	Les sites à valeur culturelle, économique, écologique ou religieuse particulière pour les peuples autochtones, ou d'autres sections des communautés locales, sont identifiés et matérialisés sur le terrain.	Certains sites identifiés	25	Protocole d'accord et Plan d'AAC
3.3.4	Des processus de protection de tels sites sont identifiés et proposés.	Mesures suggérées	50	Protocoles d'accord
4.1.1	Les emplois et opportunités de sous-traitance sont proposés prioritairement aux communautés locales.	Mesures suggérées	50	Protocoles d'accord

### **Bibliographie**

FADIL IBRAHIMA, 2008. *Diagnostic institutionnel communal*. PADDL, 33 p.

TIANI et al, 2007. *Etude Socioéconomique autour des UFA No. 00 001 et 00 002 : Premier diagnostic et identification des principaux conflits*. DRAFT. CIFOR –WWF. 97 p.

Loi N° 94-01 du 20 Janvier **1994** – portant sur le régime des forêts, de la faune et de la pêche.

Décret N° 95/531/PM du 23 Août **1995** fixant les modalités d'application du régime des forêts

Loi N° 96/12 du 5 Août **1996** portant sur la loi-cadre relative à la gestion de l'environnement.

Décision n° 0108/D/MINEF/CAB du 9 février **1998** portant application des normes d'intervention en milieu forestier en République du Cameroun

Décision N 135/D/MINEF/CAB Du 26 novembre **1999** fixant les procédures de classement des forêts du domaine forestier permanent de la République du Cameroun.

Arrêté N° 0222/A/MINEF/ du 25 mai **2001** fixant les Procédures d'élaboration, d'approbation, de suivi et de contrôle de la mise en oeuvre, des plans d'aménagements des forêts de production du domaine forestier permanent.

Décret n°2005/0577PM du 23 février **2005**. Les modalités de réalisation des études d'impact environnemental.

Décret de classement n°2006/Présence899/PM du 4 octobre 2006

PIERRE et CASAGNE, 2005. Etude sur le plan pratique d'aménagement des forêts naturelles de production tropicales africaines « Aspects sociaux ». ATIBT. 96 p.

### **Sites consultés**

<http://bvet.ore.fr/ore/nature> (hydrographie Nyong)

Annexe 1 : réunion de restitution à la commune

Liste de Présence

Liste de présence  
09 AVRIL 2008 à MESSONDO

Nom et prénom	Fonction	Contact	Signature
1. NDINDJOCK Paul	Maire	96 03 84 83	
2. NGUEMBONG Maurice	SG de maire	96 03 91 11	
3. BILDA	Conseiller municipal	94 58 31 05	
4. M. V. Ngomli Bul	Elite des Ruker	99 48 93 24	
5. Hne Bataroua	Conseillère Municip	77 31 35 66	
6. Beufa Nifemou	Receveur Municipal	96 22 00 385	
7. NGUEND Paul	AGENT COMM		
8. Sintall Naty	S.A.F	96.98.19.56	
9. Kok Biyiba Charles	CSF	96.04.89.11	
10. NTEP PAREAIT	AGENT COMMUNAL	9662 71 21	
11. NSOBE SAMUEL	AGENT COMMUNAL	96-15-03-17	
12. MINYAN ERIC	chef de village MARA	96 71 03 78	
13. NGO Bataroua Fidèle	Secrétaire C/MDO	96 21 72 76	
14. NGO SOM MICHE	S.E.C. C/MDO	7538 78 82	
15. BOUDG Biyiba	Secrétaire particulier du Maire	99 27 29 03	
16. Biyong Jony	cellule forestier	74.56.04.18	
17. Yanga Bill J. Kolon	Cellule forestier	99-38-49-84	
18. Fausi Diendoué	CB. Messondo	9649 71 07	
19. Ngo Biyoue RT	Secrétaire d'ETC	9465 63 09	
20. MBOUA Fausi	Agnt. communal	96 25 68 26	
21. MR MOUACK			
22. ME NDJINGBE	Agnt communal	94 24 47 68	
23. MOUGNOG	Chasseur		
24. ENG FALL	OBSERVATEUR	99 78 93 04	

Power point

FSC gtz

Une étude socio-économique en vue de l'aménagement forestier de la FC de Messondo

Restitution communale post-enquêtes

FSC gtz

Contexte de l'étude socio-économique

- Rappel du schéma logique de la foresterie communale:
  - 1) Classement - 2) Aménagement – 3) EIE – 4) Exploitation

Plan d'aménagement

1. Étude socio-économique
2. Inventaire multi ressources

FSC gtz

Objectifs de l'étude socio-économique

Que dit la loi?

- répondre aux exigences du canevas du plan d'aménagement et définir les droits d'usage des populations sur les différentes affectations des terres définies par le plan d'aménagement.

FSC gtz

Objectifs de l'étude socio-économique

Objectif principal:

- Connaître la situation socio-économique de la zone de la forêt communale afin de définir les droits d'usage et de proposer des actions socio-économiques locales de qualité et viables dans le plan d'aménagement.

FSC gtz

Objectifs de l'étude socio-économique

- Objectifs spécifiques :
- Décrire :
  - L'histoire des villages (migration,...),
  - Les infrastructures socio-économiques existantes et les projets,
  - L'organisation sociale et institutionnelle au niveau de la commune, au niveau des villages et leurs relations,

FSC gtz

Objectifs de l'étude socio-économique

- Établir une cartographie de l'espace des activités traditionnelles ainsi que ses limites en identifiant les spots d'extraction (campements de chasse, pêche, champs,...)
- Établir une cartographie des flux de commercialisation (décrire les contraintes et proposer des solutions potentielles pour améliorer l'activité).
- Décrire les systèmes de production villageois, les modalités d'appropriation et les modes de gestion des terres utilisées et des ressources naturelles (identifier les sources potentielles de conflits pour les espaces et les ressources naturelles et proposer des mécanismes de gestion des conflits).

FSC gtz

### Objectifs de l'étude socio-économique

- Evaluer la perception et l'expectation des populations par rapport au processus de foresterie communale.
- Décrire le mode d'implication actuelle des populations dans le processus de foresterie communale (comités paysans forêt ou de gestion).
- Identifier des personnes qualifiées et/ou aptes à mener des inventaires floristiques et faunistiques, à travailler sur chantier forestier.

FSC gtz

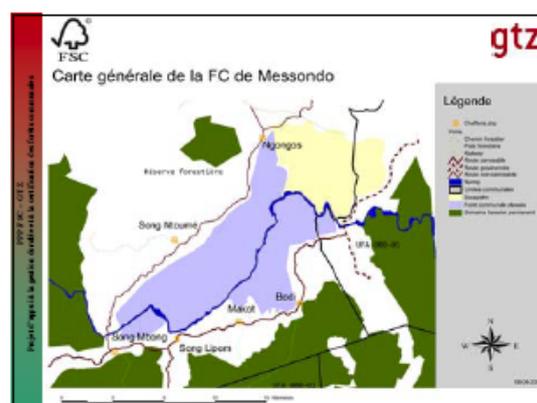
### Objectifs de l'étude socio-économique

- Identifier, caractériser et évaluer les impacts socio environnementaux positifs et négatifs de l'exploitation de la future forêt communale, proposez des mesures d'accompagnement et .
- Proposer des options d'implications des populations à la gestion de la forêt communale et de gestion participative des ressources naturelles afin de pallier aux activités d'extraction non durable.

FSC gtz

### Méthodologie

1. Recherche bibliographique
2. Récolte des données
  - Niveau communal
  - Niveau du village et des citoyens
  - Enquêtes formelles et informelles
  - Géoréférencement des activités et des infrastructures
3. Traitement des données
  - Analyse
  - SIG (élaboration des cartes)
4. Restitution « communale » (aujourd'hui)



FSC gtz

### Résultats

- **Démographie**
  - Composition ethnique des communautés
  - Tendances démographiques à la hausse
  - Qualité de l'habitat reste faible en général
  - *Ressources humaines potentielles pour la gestion de la FC*

FSC gtz

### Résultats

- **Infrastructures et équipements collectifs**
  - Education (Song Ntouné)
  - Santé (infrastructures ST et SB)
  - Eau (Pas à Bodi et Makot et camps Bakola)
  - Électricité (néant)
  - Communication (Ngongos)
  - Commerces (échoppes villageoises)



### Sources potentielles de conflits

- Mauvaise gestion de la FC (Gouvernance)
  - Notamment dû à la gestion passée...
- Non transparence de la gestion et d'intégration
- Besoin de réalisation concrète de la commune dans le cadre du développement de ces villages
- Problématique de la discrimination des Bakolas
- Accès traditionnel à la forêt

### Propositions

- Système de gestion déterminé et transparent
- Engagement entre la commune et les villages riverains pour certaines réalisations lorsque l'exploitation commencera.
  - (plateforme de concertation à tenir et documents d'engagement à concilier dans le PA)
- Établir une stratégie de communication (commune-villages)
  - Conformément à la loi (budgets)
- Une RH de la cellule avec pour tâche « le volet social de l'aménagement »

### Et maintenant quelle est la suite?

- Aménagement:
  - étude socio-économique + Inventaires multi ressources
- Lancer l'appel d'offres pour inventaire
  - Subvention de la PPP FSC GTZ pour supporter une partie des coûts
  - Commission de passation des marchés

 Les inventaires doivent commencer en juin 2008, la commission de passation doit donc se tenir avant la fin de ce mois!!!

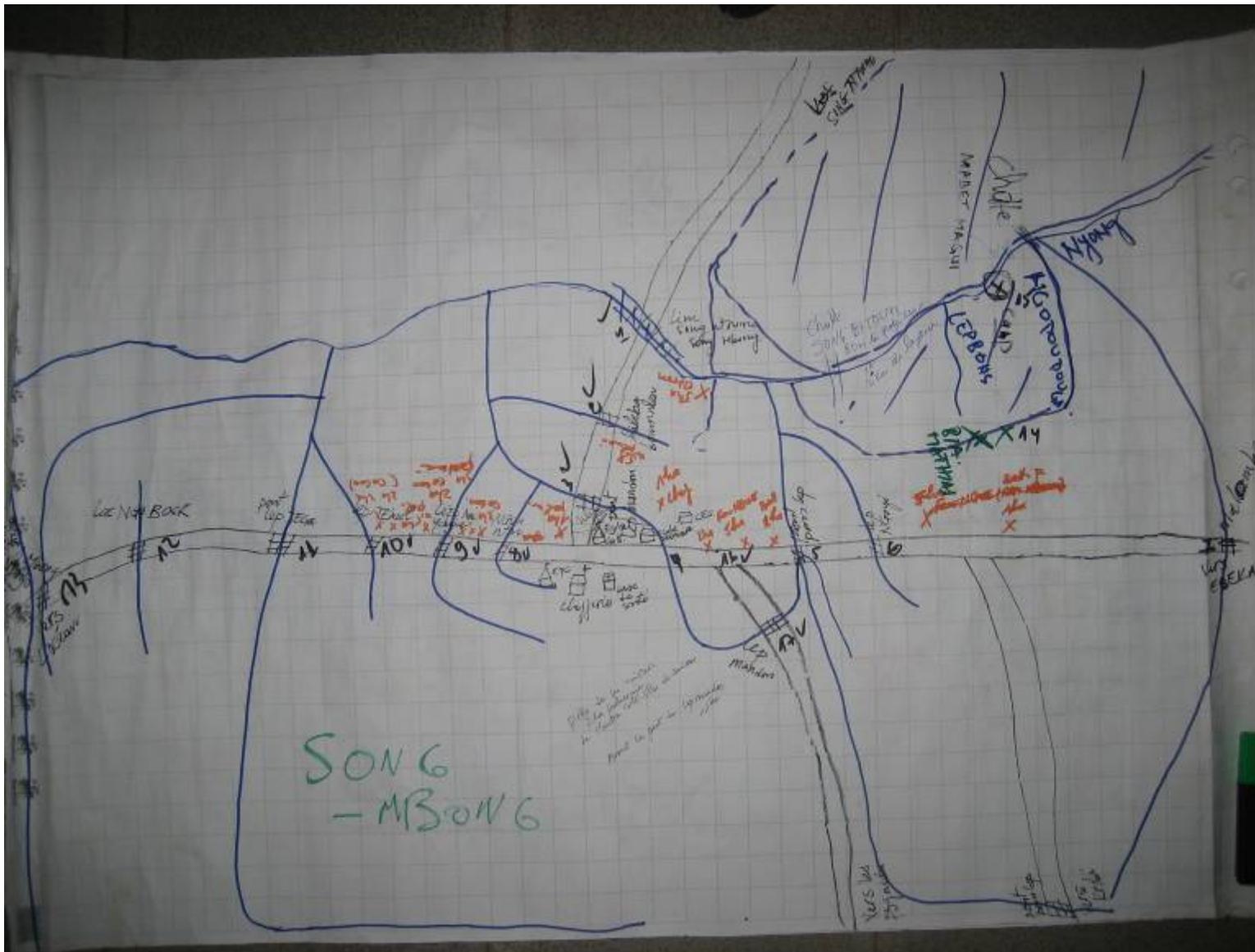
Annexe 2 : Cartes participatives

Village de Ngongos





Village de Song Mbong









Annexe 3 : liste de présence dans les villages

Village de Ngongos

**Reunion du 20.02.2008**

Objectif : Enquête socio-économique pour la forêt communale de Messondo

Village :

N°	Nom et Prénom	Fonction	Adresse	Signature
1	Guy Math NGUENANG	GTZ/PPS75	75.94.77.56	
2	Yanga Bell Joseph Roland	commune	99384984	
3	BIYONG Joseph	cellule forestière	74.56.04.18	
4	NDIGII Esther	cellule forestière	77.69.50.57	
5	Delphine Quentin	GTZ		
6	Lipemola Colette			
7	Ngo Eriho Julienne			
8	LIPENIA Jacques			
9	Nigidjol Julienne			
10	Jean Richapin IBHIBAI PAGAL		75822999	
11	Nigidjol Pagal		75641879	
12	Ngo Bayha Berthe			
13	MELIA MANDJOB ALPHONSE		75644167	
14	NSAS CEBINE			
15	HOUGA HENRI			
16	Lipemola Andre'			
17	Pioli PAU			
18	Gwel Jean Pierre			
19	Oum Lipemola Jean-Blaise			
20	Nigidjol Pascal		773708-88	
21	Nigidjol Mandjob Jean-Eric			

Village de Song Ntoume

*N. Djindji Paul*  
 Maire de la  
 Commune de  
 Messondo

VILLAGE SONG NTOUNE

23/02/08

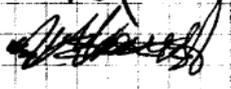
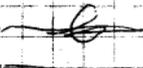
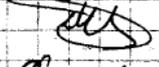
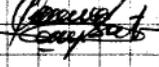
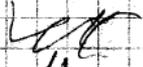
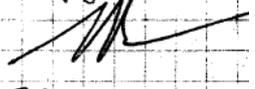
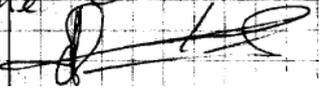
LISTE DE PRESENCE

N°	NOM	Fonction	Signature
1-	NDIGII ESTHER	Cellule forestière	<i>[Signature]</i>
2-	BIYONG JOSEPH	Cellule forestière	<i>[Signature]</i>
3-	Buy naba NGUENANG	PROFESSEUR	<i>[Signature]</i>
4-	Mbilla Michel	Agriculteur	<i>[Signature]</i>
5-	Abie Benjamin	Agriculteur	<i>[Signature]</i>
6-	BUDOK PAUL	PLANTEUR	<i>[Signature]</i>
7-	NGO NLEND EMMMA	Agriculteur	<i>[Signature]</i>
8-	Mtomb René	cultivateur	<i>[Signature]</i>
9-	Abé Joseph	cultivateur	<i>[Signature]</i>
10-	Massoulouch Honoré	cultivateur	<i>[Signature]</i>
11-	NGOM BATOUN	cultivateur	<i>[Signature]</i>
12-	NGACK DAH	cultivateur	<i>[Signature]</i>
13-	SONGO Jean	jeune planteur	<i>[Signature]</i>
14-	NGIDJOING Jeng Vincent	planteur	<i>[Signature]</i>
15-	Spind Albert	cultivateur	<i>[Signature]</i>
16-	BATOUNI POLYCARPE	cultivateur	<i>[Signature]</i>
17-	GUE THOMAS	Planteur	<i>[Signature]</i>
18-	Therese Ngo Bayek		<i>[Signature]</i>
19-	Batoun Roger	Enseignant	<i>[Signature]</i>
20-	Guddog Emmanuel	Planteur	<i>[Signature]</i>
21-	NTOM Bado G André	NOTABLE	<i>[Signature]</i>
22-	POUSSO BITEAU Jean	Secrétaire particulier du Maire	<i>[Signature]</i>
23-	BOHNA Bricoton	sous-chef village	<i>[Signature]</i>

SUITE (SONG NTOUME)

23/02/08

LISTE DE PRESENCE

NOMS	Fonctions	Signature
24 - Veuve Ngombi	Elite Messondo	
25 - MOUGNIOL	SIERRA	
26 - Veuve Binjoun Lydie	Culte Vatace	
27 - Binjoun Alphonse	S.C. chefferie	
28 - TONYE SATURIN	notable	
29 - Ngo NTOUME TECLÉ	Menagère	
30 - PAUL GOEKI	Agent communal	
31 - Binjoun Joseph B	Représentant du chef	
32 - Ngo Mback	Marie-Madeleine	
33 - NTOUME JEAN MARIE	CHEF DU VILLAGE	

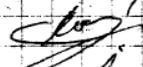
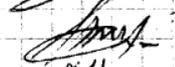
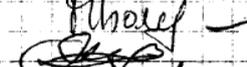
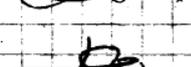
Village de Song Mbong

VILLAGE: SONG MBONG

25/02/08

LISTE DE PRESENCE

<u>NOMS ET PRENOMS</u>	<u>FONCTION</u>	<u>SIGNATURE</u>
1 - NDIGUI ESTHER	Cellule forestière	
2 - BIYONG JOSEPH	Cellule forestière	
3 - Yanga Bell Joseph Roland.	Cellule forestière	
4 - Jean Emile JONG Ndi - Ndiobli		
5 - Jean Pierre		
6 - BELL Philippe	Etudiant	
7 - BINGA Joseph	cultivateur	
8 - BAKIYA Jules Pierre	cultivateur	
9 - BASSONG JOSEPH	Cultivateur	
10 - Nguemouh Cléus	G.T. 2 Volo	
11 - MBRANDJOG	Receveur	
12 - BITSIA Justin	Cultivateur	
13 - WYANDI Paul	Cultivateur	
14 - NBAKUDO Jean Marie.	Cultivateur	
15 - LIPONG JOSEPH	Planteur	
16 - GUIONNEO LEBRY	planteur	
17 - MAUTAN Pierre		
18 - MAUSSA	LYA YA	
19 - MANDENG EMMANUEL	PLANTEUR	
20 - NYEMB Henri	Planteur	
21 - BARUD clemens Blaise	IEG	
22 - BILBA	Conseiller municipal	
23 - Song Ngue Jacques chef de village		

VILLAGE : SONG MBONG .		25/02/08
(SUITE)		
24 - Binyouan	Planteur	
25 - OND OND BANATA	planteur	
26 - Bassong calvin	planteur	
27 - Ywe Song Ntet Claudine		
28 - Adoungou Jilivie		
29 - Guy Ouedon NGUENOM	GETL / No PSTR	
30 - Delacienne Quentin	CT2 / APUD	

Village de Song Lipem

VILLAGE : SONG - LIPEM

Le 03-03-08

LISTE DE PRESENCE

<u>NOMS</u>	<u>FONCTION</u>	<u>SIGNATURE</u>
1 - NDI GII ESTHER	cellule Forestière	
2 - yanga Bell Joseph Palama	cellule Forestière	
3 - MBOUA Maurice	cellule forestière	
4 - Biyoung Joseph	cellule Forestière	
5 - Mme Ngomtri	Elite	
6 - MBENI Leonard	Dolt C & Forêt Sanghaïm	
7 - BILDA	Conseiller municipal	
8 - MBONDO SIMON	pdt. Comité de bois	
9 - AKAM-EFFA Jean P	topographe	
10 - Tjlech	praticien	
11 - TJECK - Gabriel	AIXE - Conseiller N.S.P.	
12 - NGO NTO KYE	ELISE	
13 - Bell Pierre		
14 - SONG Jules	Abbaton	
15 - Sime Daniel	planteur	
16 - BATEGEL Pridiz Come	Notable	
17 - Ngo Ndjock Rani	Neuagere	
18 - Ngo NTOUYO JOUQUA	menagerie S.A.B.L.P.	
19 - Mme Edigui N. Madeleine	menagerie sang. Epem	
20 - NGVVE MATIP MATHIAS	Prés. Conseil de N. de Sanghaïm	
21 - Ndindjock Jean Paul	chef de village	

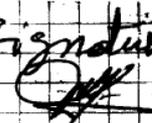
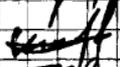
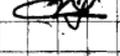
Village de Makot

VILLAGE: MAKOT

05-03-08

LISTE DE PRESENCE

NOMS	FONCTION	SIGNATURE
1. NDIGH ESTHER	cellule forestière	
2. Mme NGombi	Elite Makot	
3. Yanga Bui Joseph Roland.	cellule forestière	
4. Bihong Joseph	cellule forestière	
5. Dieu donne NGOMBE	NOTABLE	
6. MEFOUMAN Dorothea		
7. M Biyima Bouffe	Notable	
8. Mm Biyima JACQUELINE.		
9. NBOU DO Claudine menagere		
10. Ngo tegel Marie claire Menagere		
11. NGONBO Pierre	Cultivateur	
12. NBOCK Marie claire cultivateur		
13. NGUE Samuel cultivateur		
14. Mme Veuve BAKWO Rachel (menagere)		
15. NGOMBI Marie claire (- n -)		
16. NBE Simon cultivateur		
17. BELL eremice NAO	chauffeur	
18. BIIGA SIMON	Chauffeur	
19. NDERI Simon Livier cultivateur		
20. Bidjeck ISABE	Cultivateur	
21. LIBONG JEAN Noel	SERVITEUR	
22. MANO JEAN	PIERRE	
23. NGOMBI	PIERRE	
24. NGOMBI	PIERRE	

NOM	fonctions	Signature
NGOUÉ NGOUÉ ANDRÉ	élève	
BAKURO Luc Olivier	Paysan	
7. elsoaga Dieudonné	chef de village	
18. Abilla Bernard	<del>chef</del> S.O. Chef	
29. Abilla Harkense		M.J.
30. Tchick Theodore	officier d'Etat civil	
31. Biyika Pierre	planteur	
32. BAKURO NGOUÉ ANDRÉ	C.O. (en census)	

Village de Bodi

Feuille de Présence Village: Bodi

<u>Noms et Prénoms</u>	<u>Fonction</u>	<u>Visa</u>
1- Biyong Joseph	cellule forestière	
2- Yanga Bill Joseph Roland	cellule forestière	<u>Conf</u>
3- DJOB Mathias	chef du village	
4- BAYIGA Jean-Paul	Notable	
5- Si Djani Raphaël	-11-	<del>Conf</del>
6- Gweth Severin	-11-	
7- DJOB Parfait	-11-	
8- Lipend Emmanuel	-11-	
9- Tang Emmanuel	-11-	
10- Lissi Jean-Pierre	-11-	
11- Mme DJOB Rose	-11-	
12- Mme BAYIGA Marie	-11-	
13- Mme DJOB Célestine	-11-	
14- Mme Lipend Honorine S.	-11-	
15- M. BITOMB Jacqueline	-11-	
16- Mme Si Jeannette	-11-	
17- Bilaga Mbombog Bunard		
18- Ntamack Jean Pierre		
19- Biyaha Joseph		
20- Biloum Mathias		
21- Gwodog Jean Barnabé		
22- Tonye Gerard		